



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES



UNE ORGANISATION

14 communes
46 agents

4 > 19

DES COMPÉTENCES

Domaines d'expertise

21 > 55



2016, UNE ANNÉE DE PROJETS

ÉDITO - BERNARD TANGUY

2016 a été une année d'actions et de préparation de l'avenir.

Les opérations se sont multipliées dans les différents champs de compétences de la communauté de communes : aides à la réhabilitation, à l'amélioration et à l'accessibilité des logements, dispositifs permettant l'accès aux loisirs pour les familles du territoire, soutien à l'installation des jeunes agriculteurs, démarche de dynamisation du commerce et de l'artisanat, raccordement à la fibre optique... Ces actions servent notre projet de territoire pour le développement harmonieux et l'attractivité de notre communauté de communes.

En parallèle, l'avenir se prépare notamment avec l'évolution des compétences communautaires en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organi-

sation Territoriale de la République) du 7 août 2015. Cette loi conduit à opérer des transferts de compétences dès le 1^{er} janvier 2017 : zones d'activités économiques communales, aire d'accueil des gens du voyage, création d'une maison de service au public.

Autre démarche volontariste de notre communauté de communes à souligner : la prise de compétence au 1^{er} janvier 2017 par la communauté du « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal », outil pour l'aménagement du territoire.

Les compétences de la communauté de communes se renforcent et le besoin de visibilité de la collectivité est nécessaire. Dans cette dynamique, vous remarquerez le nouveau nom de la communauté de communes qui devient « Communauté Lesneven Côte des Légendes » au

1^{er} janvier 2017. A la même date, un autre changement redessine le territoire : la création de la commune nouvelle Plounéour-Brignogan-Plages, à l'initiative des communes de Plounéour-Trez et Brignogan-Plages qui ont fusionné.

Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport d'activité qui retrace le travail accompli sur une année bien remplie. Cette photographie n'est pas exhaustive mais permet de comprendre l'activité de la Communauté Lesneven Côte des Légendes. C'est en effet l'action de femmes et d'hommes : les élus, le personnel communautaire et communal, qui s'investissent tout au long de l'année au service du territoire. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier et souligner leur engagement.

*Bonne lecture !
Bernard Tanguy*

SOMMAIRE

Faits marquants.....	3
Le territoire.....	5
Chiffres-clés.....	6
Les élus.....	7>9
Les agents.....	10>11
Les équipements structurants.....	12>14
Les finances - Comptes administratifs.....	15>17
Les compétences communautaires.....	18>19

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.....	21
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	22>23
Le service de coordination enfance-jeunesse.....	24>27
La commande publique.....	28>29
Tourisme.....	30
Le Très Haut Débit.....	31
Le service économie.....	32>38
Le service aménagement du territoire.....	39>40
Le service public d'élimination des déchets.....	41>45
Le service public d'assainissement non collectif.....	46>47
Les bassins versants et gestion durable du trait de côte.....	48>49
Lutte contre les frelons asiatiques.....	50
Les Tréteaux Chantants.....	51
Les services satellites.....	52>55

AVRIL



Venue du sous-préfet de Brest, M. Bouchier

MAI



Présence de l'abattoir communautaire au forum de Ploudaniel

OCTOBRE



Fête enfance-jeunesse

JUIN



Signature de la convention politique eaux avec le Syndicat Mixte du Bas Léon

FÉVRIER



Rencontre avec les agriculteurs

AVRIL



Nuit du Sport organisée par le service enfance-jeunesse

Loi NOTRe
NOUVELLES COMPÉTENCES
AU 1^{ER} JANVIER 2017

Renforcement des compétences communautaires

NOVEMBRE



Les Tréteaux Chantants remportés par le folgoetien Jean-Jacques Marrec



Promotion du site «d'icimeme.bzh»



UNE ORGANISATION FÉDÉRATRICE

- ◆ Le territoire | 5
- ◆ Les chiffres-clés | 6
- ◆ Les élus | 7>9
- ◆ Les agents | 10>11
- ◆ Les équipements structurants | 12>14
- ◆ Les finances - Comptes administratifs | 15>17
- ◆ Les compétences communautaires | 18>19

4 >
19

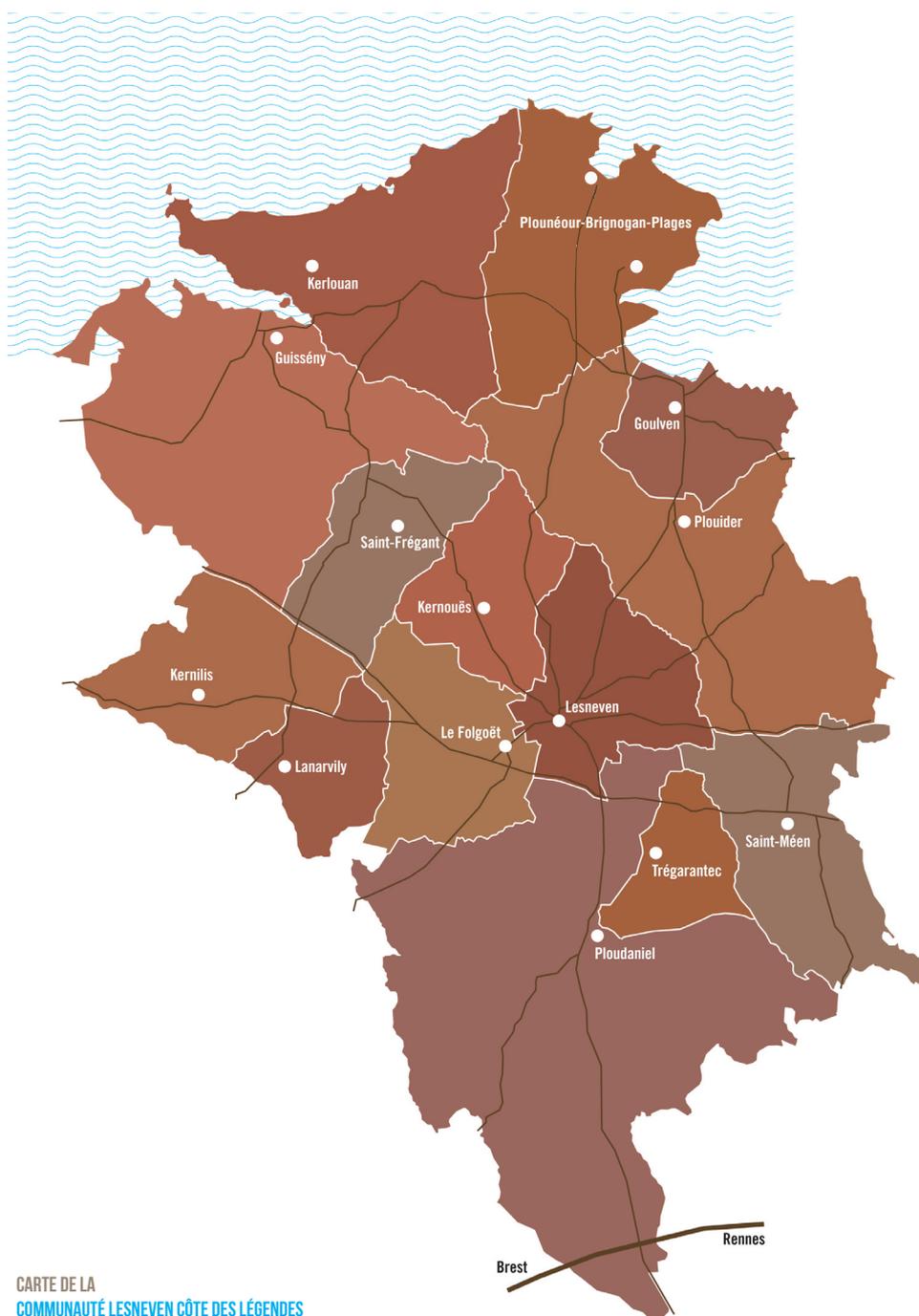
COMMUNES

14

Au 1^{er} janvier 2017

(avec la création de la commune nouvelle)

- Guissény → 2 057 habitants
- Goulven → 453 habitants
- Kerlouan → 2 298 habitants
- Kernilis → 1 475 habitants
- Kernouës → 743 habitants
- Lanarvily → 449 habitants
- Le Folgoët → 3 258 habitants
- Lesneven → 7 716 habitants
- Ploudaniel → 3 770 habitants
- Plouider → 1 965 habitants
- Plounéour-Brignogan-Plages → 2 022 habitants
- Saint-Frégant → 783 habitants
- Saint-Méen → 901 habitants
- Trégarantec → 569 habitants



CARTE DE LA
COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

- 6 communes ont moins de 1 000 habitants.
↳ Goulven, Kernouës, Lanarvily, Saint-Frégant, Saint-Méen et Trégarantec.
- 2 communes ont entre 1 000 et 2 000 habitants.
↳ Kernilis et Plouider.
- 3 communes ont entre 2 000 et 3 000 habitants.
↳ Guissény, Kerlouan et Plounéour-Brignogan-Plages.
- 2 communes ont entre 3 000 et 4 000 habitants.
↳ Le Folgoët et Ploudaniel.
- 1 commune a plus de 7 000 habitants.
↳ Lesneven.

- COMMUNES LITTORALES -

Guissény ♦ Goulven ♦ Kerlouan
Plouider ♦ Plounéour-Brignogan-Plages

- AUTRES COMMUNES -

Kernilis ♦ Kernouës ♦ Lanarvily
Le Folgoët ♦ Lesneven ♦ Ploudaniel
Saint-Frégant ♦ Saint-Méen ♦ Trégarantec

Encours de la dette — 88,35 € / hab
Reversements de fiscalité aux communes — 1 179 355 € au Fonds National de Garantie Individuelle — 1 442 496 € des Ressources - FNGIR
Dotations de Solidarité Communautaire (DSC) — 367 796 €
Fiscalité — 6 218 860 €
Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) — 1 092 291 €
Potentiel fiscal — 186,35 € / hab DGF
Population INSEE — 28 472 hab
Population DGF — 30 615 hab
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) — 0,355642



Hôtel communautaire à Lesneven

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ 6 RÉUNIONS EN 2016
→ 80 DÉLIBÉRATIONS

- 39 titulaires + 7 suppléants = 46 conseillers communautaires.
- Séance plénière.
- Organe délibérant qui examine les propositions du bureau et des commissions qui deviennent exécutoires par délibération.
- Délégation de certaines attributions au président et au bureau. Lors de chaque séance, le président informe l'assemblée des décisions prises par délégation.



Bernard Tanguy
Président

Brignogan-Plages	 Jean-Clément Zion	 Pierre Charbonnet	Goulven	 Yves Iliou	 Gilles Le Droff	Guiséry	 Raphaël Rapin	 Herveline Cabon	 Pascal Lorgère
Kerlouan	 Charlotte Abiven	 Christian Colliou	Gérard Mitchovitch	Kernilis	 Pierre Adam	 Sandra Roudaut	Kernouës	 Christophe Bèle	 Ronan Tigréat
Lanarvily	 Yvon Thomas	 Jean-François Guennoc	Le Folgoët	 Bernard Tanguy	 Odette Castel	 Guy Monot	 Yolande Tanguy		
Lesneven	 Claudie Balcon	 Françoise Briand	 Yves Quinquis	 Claire Chapalain	 Pascal Cornic	 Nicolas Kermarrec	 Isabelle Quillévéry	 Prosper Quellec	
	 Alexis Bonenfant	 Ghislaine Messager	Ploudaniel	 Joël Marchadour	 Marie-Paule Abiven	 Bertrand Laot	 Marie-Pierre Loaec	 Joël Pinvidic	
Plouider	 René Paugam	 Marylène Lagadec	Guy Mordret	Plounéour-Trez	 Pascal Goulaouic	 Marie-Françoise Buors	Saint-Frégant	 Cécile Galliou	 Agnès Salaün
Saint-Méen	 Jacques Croguennec	 Jean-Pierre Madec	Trégarantec	 Agnès Jaouen	 Georges Le Verge				• Suppléants

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

AU 31.12.2016

- 8 vice-présidents + maires (la commune de Lesneven est représentée par Madame Briand et Monsieur Quinquis, adjoints) = 16 conseillers communautaires.
- Réunion chaque 1^{er} lundi du mois à la demande du président.
- Pouvoir décisionnel par délégation du conseil communautaire.
- Instruction et préparation des différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil et prise de connaissance des travaux des commissions.

→ 9 SÉANCES EN 2016
→ 21 DÉLIBÉRATIONS



Bernard Tanguy
président, maire du Folgoët



Françoise Briand
1^{re} vice-présidente - Adjointe à Lesneven



Raphaël Rapin
2^e vice-président - Maire de Guissény



Yvon Thomas
3^e vice-président - Maire de Lanarvily



Pascal Goulaouic
4^e vice-président - Maire de Plounéour-Trez



Joël Marchadour
5^e vice-président - Maire de Ploudaniel



Charlotte Abiven
6^e vice-présidente - Maire de Kerlouan



René Paugam
7^e vice-président - Maire de Plouider



Yves Quinquis
8^e vice-président - Adjoint à Lesneven



Pierre Adam
Maire de Kernilis



Christophe Bèle
Maire de Kernouës



Jacques Croguennec
Maire de Saint-Méen



Cécile Galliou
Maire de Saint-Frégant



Yves Iliou
Maire de Goulven



Agnès Jaouen
Maire de Trégarantec



Jean-Clément Zion
Maire de Brignogan-Plages

LA COMMISSION PERMANENTE

- 1 président + 8 vice-présidents = 9 conseillers communautaires.
- Réunion chaque 3^e lundi du mois à la demande du président.
- Animation et coordination des travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président.

→ 10 RÉUNIONS EN 2016



Bernard Tanguy
Président

Françoise Briand
1^{re} vice-présidente
*Affaires sociales, emploi,
solidarité et insertion*



Raphaël Rapin
2^e vice-président
*Enfance-jeunesse,
voile scolaire*

Yvon Thomas
3^e vice-président
*Finances, marchés publics,
contrats*



Pascal Goulaouic
4^e vice-président
*Développement
touristique, communication,
très haut débit*

Joël Marchadour
5^e vice-président
*Développement
économique*



Charlotte Abiven
6^e vice-présidente
*Aménagement du territoire,
habitat, transport*

René Paugam
7^e vice-président
*Environnement,
déchets, assainissement non
collectif, abattoir*



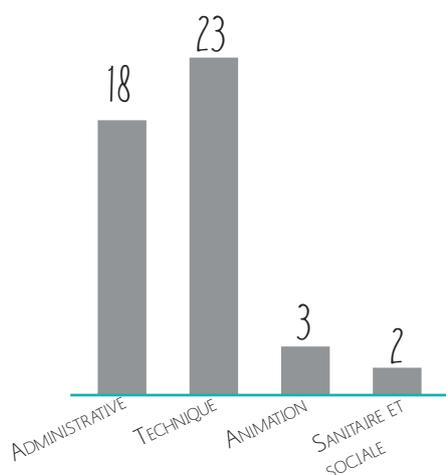
Yves Quinquis
8^e vice-président
*Travaux, équipements
communautaires,
accessibilité,
sport, culture*

RESSOURCES HUMAINES

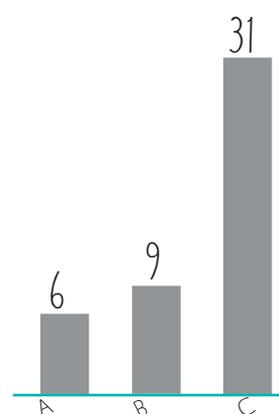
◆ EFFECTIF AU 31-12-2016

- 41 agents stagiaires ou titulaires.
 - 5 agents contractuels sur emploi permanent (1 contrat à durée déterminée et 4 contrats à durée indéterminée).
- Soit un total de 46 AGENTS sur emploi permanent

◆ RÉPARTITION PAR FILIÈRE



◆ RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



◆ CONTRACTUELS

↳ Remplaçants, saisonniers, occasionnels tous services confondus : 25 contractuels.

◆ MOUVEMENTS DE PERSONNELS

- 3 arrivées suite à la création de postes dans les domaines de l'aménagement du territoire (un responsable du service aménagement du territoire), de la gestion des déchets (une ambassadrice du tri) et de la comptabilité (une assistante administrative et comptable)
- 1 arrivée sur emploi contractuel pour le service des espaces naturels (animateur bassin versant)
- 1 arrivée en contrat aidé pour l'abattoir
- 1 départ de la chargée de développement économique (remplacée au 1^{er} janvier 2017)

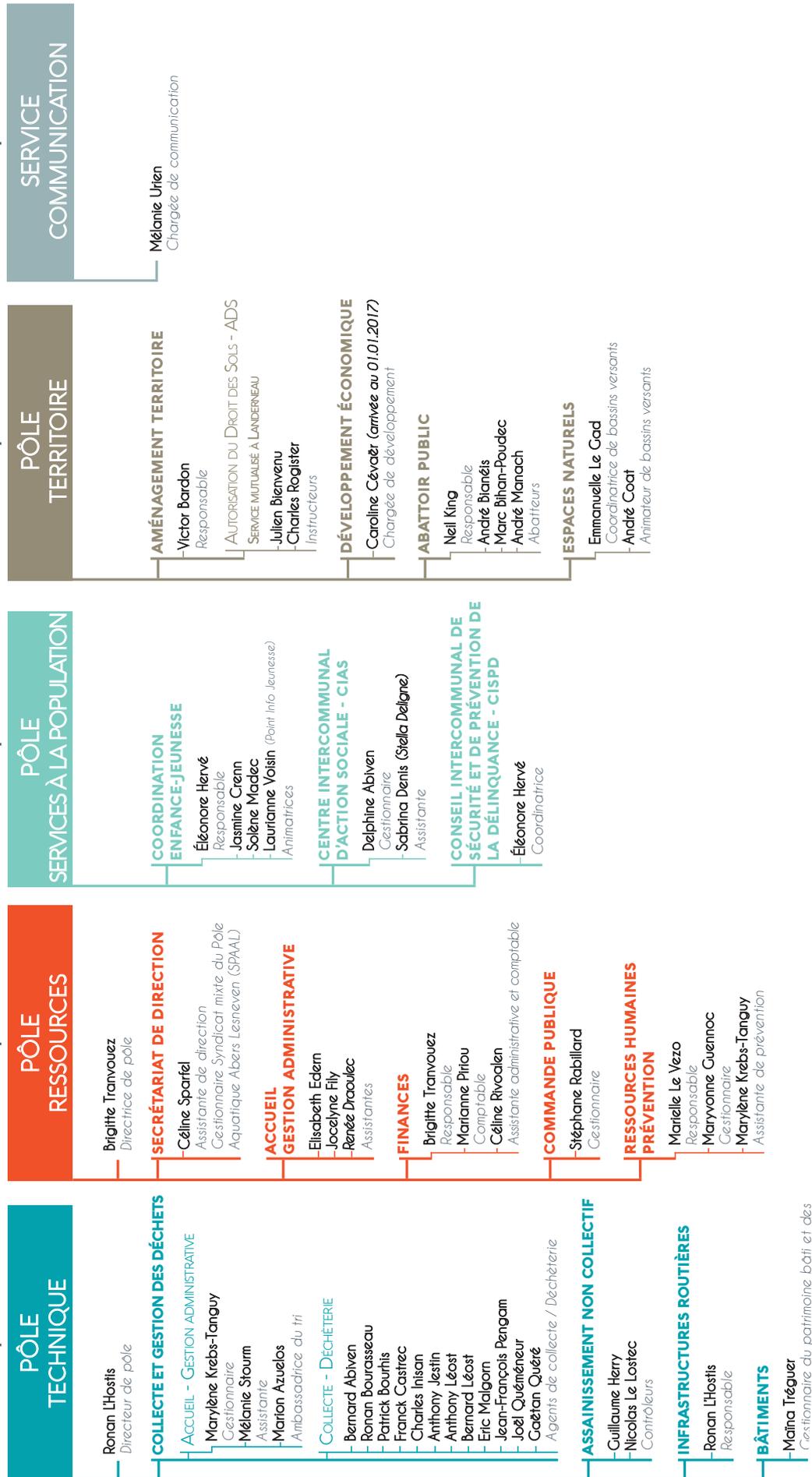
◆ FORMATION PROFESSIONNELLE

↳ Des formations suivies par 31 agents → 173 jours de formation :

- 5 agents ont suivi des formations d'intégration → 40 jours.
- 19 agents ont bénéficié d'une formation initiale ou de recyclage à la fonction de sauveteur secouriste du travail → 64 jours.

Bernard Tanguy
Président

Françoise Le Fur
Directrice Générale des Services - DGS



ESPACE MULTIFONCTION KERJÉZÉQUEL



USAGERS	NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION	Taux D'OCCUPATION (EN %)
CLEUSMEUR	995	15,93
C ^{IE} ARC EN CIEL	63	1,01
DIVERS GRATUITS*	547	8,76
DIVERS PAYANTS**	172	2,75
GRANDEUR NATURE	76	1,22
GRS KERNILIS	322	5,15
IRÉO	995	15,93
LESNEVEN AÏKIDO	226	3,73
LESNEVEN/LE FOLGOËT HANDBALL	748	11,97
AUX RYTHMES DES MOTS	85	1,36
PATIN CLUB	859	13,75
PISTE DES LÉGENDES	369	5,91
PLOUDANIEL HANDBALL	36	0,58
TWIRLING	900	14,41
VIS TA GYM	58	0,93
TOTAL	6 247	100

* CDG29, maison de l'emploi, comité finistère de handball, CLCL, Poker club

** ESAT Brest, Crédit Agricole Lesneven, CMB Lesneven, Ecole J. Prévert

PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAUTAIRE ABERS-LESNEVEN



→ 46 843 ÉLÈVES/SÉANCES provenant de 59 structures (établissements scolaires, instituts spécialisés, etc.) situées sur les communautés de communes du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes, et hors de ces territoires, ont effectué des séances de natation au spadium.

→ RECETTES : 1 121 218 €.

→ DÉPENSES : 1 090 143 €.

ABATTOIR MULTI-ESPÈCES

Lors du conseil communautaire du 24 juin 2015, les élus ont, à l'unanimité, réaffirmé leur intérêt pour l'abattoir communautaire de Lesneven : équipement multi-espèces aux normes, au service de la population et des professionnels. Son rayonnement géographique va au-delà du territoire de notre communauté de communes.

◆ ÉQUIPE & ORGANISATION

- 4 agents communautaires.
- Les tueries ont lieu 3 jours par semaine : le lundi, mardi et jeudi.

◆ MISSIONS

- L'accueil.
- La tuerie.
- Le suivi et la traçabilité.
- Le stockage.
- L'enlèvement.

◆ TONNAGES

	2016		2015		2014	
TONNAGES ANNUELS TOTAL	363,4 TONNES		319,6 TONNES		296,9 TONNES	
	Professionnels 309,8 TONNES	Particuliers 53,6 TONNES	Professionnels 266,4 TONNES	Particuliers 53,2 TONNES	Professionnels 250,9 TONNES	Particuliers 46 TONNES
CLCL	224,20 tonnes		172,2 tonnes		203,1 tonnes	
	Professionnels 202,4 tonnes	Particuliers 21,8 tonnes	Professionnels 158,5 tonnes	Particuliers 13,7 tonnes	Professionnels 185 tonnes	Particuliers 18,1 tonnes
CC PAYS DES ABERS	45,4 tonnes		42,7 tonnes		39,7 tonnes	
	Professionnels 35,1 tonnes	Particuliers 10,3 tonnes	Professionnels 32,8 tonnes	Particuliers 9,9 tonnes	Professionnels 30,4 tonnes	Particuliers 9,3 tonnes
CC PAYS D'IROISE	11,2 tonnes		15,1 tonnes		9,6 tonnes	
	Professionnels 4,6 tonnes	Particuliers 6,6 tonnes	Professionnels 2 tonnes	Particuliers 13,1 tonnes	Professionnels 2 tonnes	Particuliers 7,6 tonnes
BREST, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MORLAIX, CC BAIE DU KERNIC, CC PAYS LANDERNEAU-DAOULAS, CC PAYS LANDIVISIAU, CC PAYS LÉONARD	82,6 tonnes		89,6 tonnes		44,5 tonnes	
	Professionnels 67,7 tonnes	Particuliers 14,9 tonnes	Professionnels 73,1 tonnes	Particuliers 16,5 tonnes	Professionnels 33,5 tonnes	Particuliers 11 tonnes

◆ COMPTE ADMINISTRATIF

2016	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT EXERCICE	DÉPENSES RESTE À RÉALISER	RÉSULTAT CLÔTURE
EXPLOITATION	269 293 €	239 501 €	- 29 792 €	/	1 565 €
INVESTISSEMENT	59 771 €	64 232 €	4 461 €	53 370 €	271 337 €
TOTAL	329 064 €	303 733 €	- 25 331 €	53 370	272 902 €



BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	10 067 629	987 953	11 055 582	912 937	11 968 519
DÉPENSES	9 014 354	2 669 123	11 683 477	1 233 440	12 916 917
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 690 074	- 1 681 170	- 627 895	- 320 503	- 948 398
RÉSULTAT REPORTÉ	3 114 691	2 974 643	6 089 334		6 089 334
RÉSULTAT CLÔTURE	4 167 966	1 293 473	5 461 439	- 320 503	5 140 936

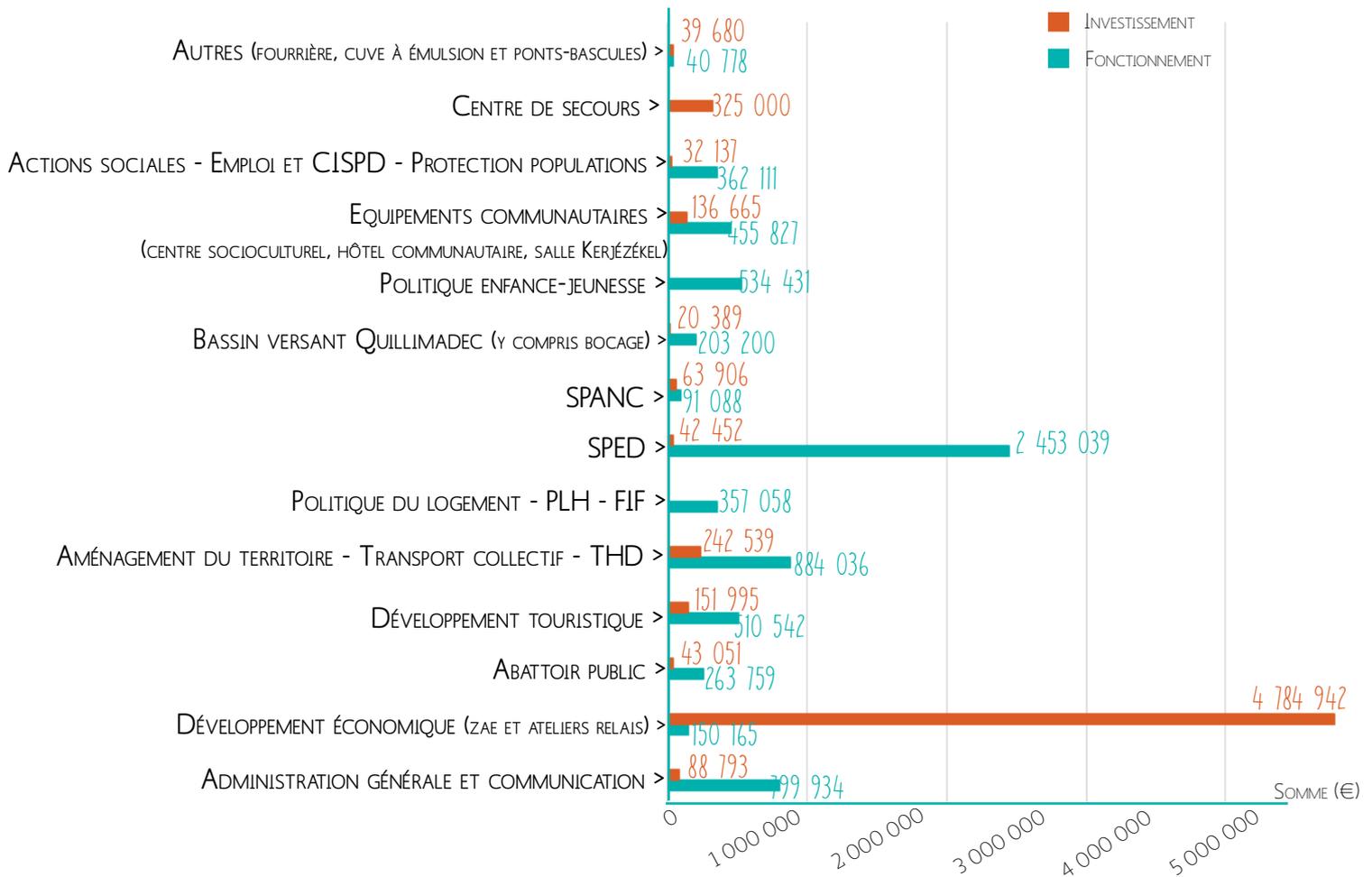
BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER INVESTISSEMENT	TOTAL
ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE					
RECETTES	516 273	179 011	695 285	/	695 285
DÉPENSES	516 273	376 667	892 941	/	892 941
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	/	- 197 655	- 197 655	/	- 197 655
RÉSULTAT REPORTÉ	/	- 2 946 047	- 2 946 047	/	- 2 946 047
RÉSULTAT CLÔTURE	/	- 3 143 702	- 3 143 702	/	- 3 143 702
ABATTOIR PUBLIC					
RECETTES	239 501	64 232	303 734	/	303 734
DÉPENSES	269 293	59 771	329 065	53 370	382 435
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 29 792	4 461	- 25 331	- 53 370	- 78 701
RÉSULTAT REPORTÉ	31 357	266 876	298 233		298 233
RÉSULTAT CLÔTURE	1 565	271 337	272 902	- 53 370	219 532
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC					
RECETTES	78 367	4 138	82 505	146	82 651
DÉPENSES	92 231	885	93 116	/	93 116
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 13 863	3 252	- 10 611	146	- 10 465
RÉSULTAT REPORTÉ	99 060	15 638	114 087	/	114 698
RÉSULTAT CLÔTURE	85 197	18 890	104 087	146	104 233

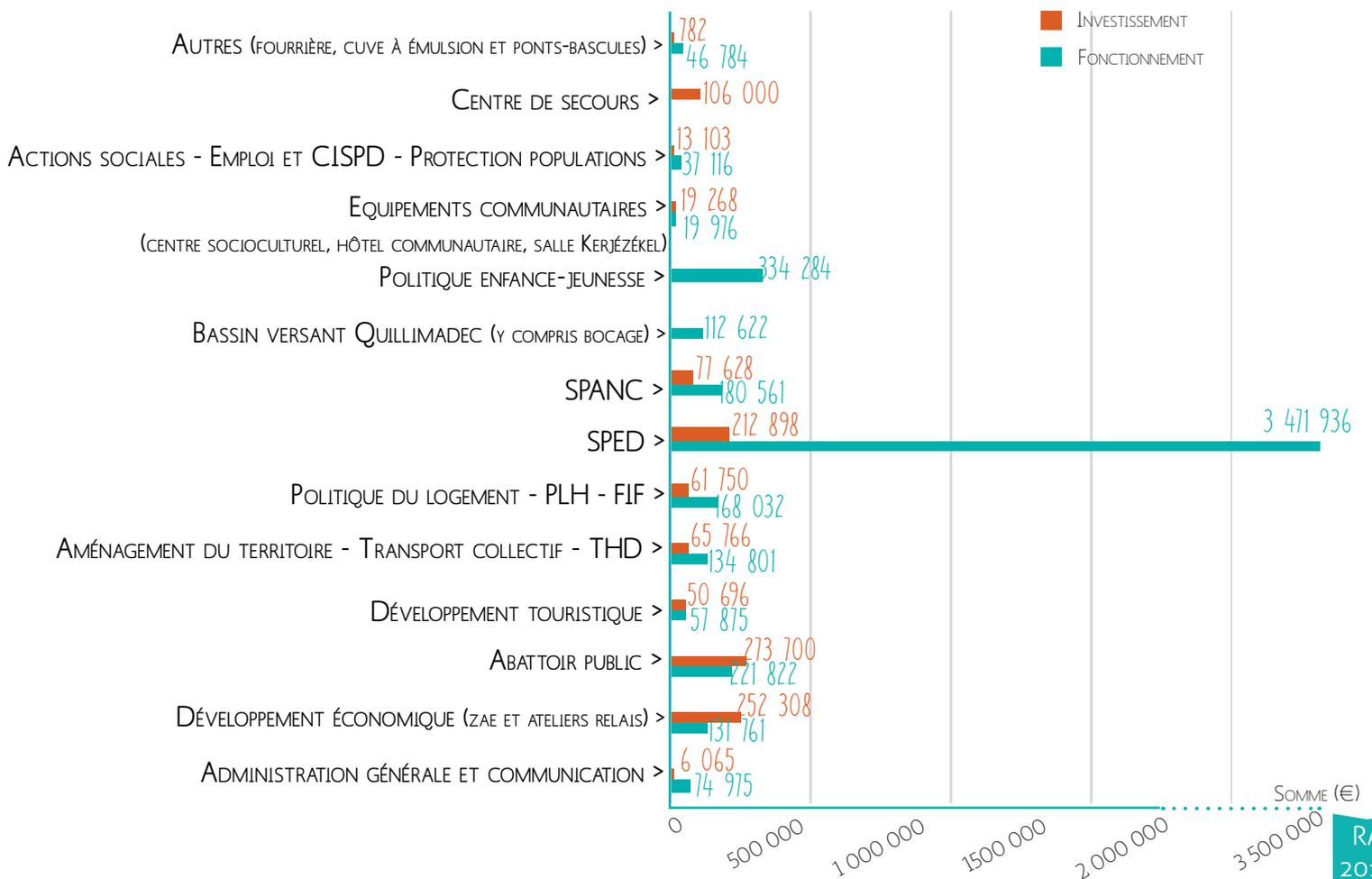
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER INVESTISSEMENT	TOTAL
SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED					
RECETTES	2 965 723	261 187	3 226 911	1 983	3 228 894
DÉPENSES	2 659 549	38 214	2 697 763	80 693	2 778 457
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	306 173	222 973	529 147	- 78 710	450 437
RÉSULTAT REPORTÉ	499 477	205 499	704 976		704 976
RÉSULTAT CLÔTURE	805 650	428 472	1 234 123	- 78 710	1 155 413
BUDGET CONSOLIDÉ					
RECETTES	13 867 494	1 496 523	15 364 017	915 066	16 279 083
DÉPENSES	12 551 702	3 144 661	15 696 363	1 367 503	17 063 866
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 315 792	- 1 648 138	- 332 346	- 452 437	- 784 783
RÉSULTAT REPORTÉ	3 744 586	516 610	4 261 195		4 261 196
RÉSULTAT CLÔTURE	5 060 378	- 1 131 528	3 928 850	- 452 437	3 476 412
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS					
RECETTES	135 195	3 742	138 936		
DÉPENSES	119 025	6 971	125 995		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	16 170	- 3 229	12 941		
RÉSULTAT REPORTÉ	9 594	9 153	18 747		
RÉSULTAT CLÔTURE	25 764	5 924	31 688		

Le budget consolidé reprend le budget principal et les budgets annexes (zones d'activité économique, abattoir public, Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC -, Service Public d'Élimination des Déchets - SPED -).

◆ DÉPENSES PAR SERVICES



◆ RECETTES PAR SERVICES



LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, les statuts de la communauté de communes ont été modifiés par arrêté préfectoral du 5 décembre 2016. Les compétences communautaires se renforcent au 1^{er} janvier 2017.

◆ COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- < ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- < GESTION ET EXPLOITATION DE L'ABATTOIR PUBLIC

< ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Cinq zones jusqu'alors communales deviennent communautaires.

NOUVELLES COMPÉTENCES Elles s'ajoutent aux autres ZAE communautaires de Mescoden à Ploudaniel, de Lanveur à Plou-néour-Brignogan-Plages, du village de Meneham, du Parcou à Lesneven et du Kern-Parcou à Ploudaniel.

< POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- < SOUS L'ÉGIDE DE L'OFFICE DE TOURISME LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES, ET EN LIEN AVEC BREST TERRES OcéANES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- < SCOT
- < SIG
- < INFRASTRUCTURES DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUES

< PAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

NOUVELLES COMPÉTENCES

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION)

ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

◆ COMPÉTENCES OPTIONNELLES

VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- < PLH, PIG ET TOUTES ACTIONS ASSOCIÉES

EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIOÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- < PÔLE AQUATIQUE ABERS LESNEVEN, SALLE KERJÉZÉQUEL, ESPACE KERMARIA, CENTRE SOCIOCULTUREL, CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- < GESTION ET ANIMATION DE L'ÉPICERIE SOCIALE, GESTION DE 3 LOGEMENTS D'URGENCE, ÉVALUATION DES BESOINS SOCIAUX, RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET INSTANCES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- < LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC MULTI-SITES (CRÉATION ET GESTION)

NOUVELLE COMPÉTENCE

◆ COMPÉTENCES FACULTATIVES

ASSAINISSEMENT

- < SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DOMAINE SOCIAL

- < COORDINATION ENFANCE JEUNESSE
- < EMPLOI INSERTION
- < GÉRONTOLOGIE
- < PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

TRANSPORTS SCOLAIRES

- < TRANSPORT VERS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET LES CENTRES NAUTIQUES

DOMAINE DU SPORT

- < PROMOTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES DES JEUNES, DES MANIFESTATIONS ET SPORT DE HAUT NIVEAU, DES ACTIVITÉS NAUTIQUES SCOLAIRES

DOMAINE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

- < FAVORISER L'ACCÈS ET LA SENSIBILISATION À LA CULTURE, PROMOUVOIR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES, LE PATRIMOINE ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES

- ◆ Sécurité et prévention | 21
- ◆ Affaires sociales | 22>23
- ◆ L'enfance et la jeunesse | 24>27
- ◆ La commande publique | 28>29
- ◆ Tourisme et Très Haut Débit | 30>31
- ◆ Développement économique | 32>38
- ◆ Aménagement du territoire | 39>40
- ◆ Environnement | 41>50
- ◆ Culture | 51
- ◆ Les service satellites | 52>55



21 >
55

◆ GROUPES DE TRAVAIL

4 groupes de travail ont été constitués selon 4 thématiques :

- Les usages d'Internet et des réseaux sociaux,
- Les conduites addictives liées aux produits,
- La sécurité routière,
- La sécurité des zones d'activités.

→ 20 000 € de budget

◆ ACTIONS

- Conférence de la psycho-sociologue Joëlle Bordet à destination des professionnels et des élus.
↳ Thématique : la place des jeunes dans la société. 50 personnes ont assisté à la conférence.
- Un one man show de Franck Perrigault a été programmé en octobre 2016. La relation parents-ados était mise en avant, dans un spectacle drôle. Les questions des addictions, des réseaux sociaux, de la sexualité, ont été abordées.
- Une formation à destination des professionnels du territoire sur la thématique discrimination, violence et santé a été mise en place. Elle a sensibilisé 20 personnes.
- Participation de la collectivité aux rencontres nationales : tous les territoires mobilisés contre la radicalisation.

▪ **CRÉATION DE VIDÉOS PRÉVENTIVES** : 7 vidéos préventives vont être réalisées d'ici l'été 2017, en collaboration avec Livioù Prod, par des jeunes de 3 établissements scolaires : le Cleusmeur, IREO et MFR et le foyer Ty ar Gwenan.

→ Un travail sur la valorisation sera porté au cours de l'année 2017 avec des « conférences » : les jeunes interviendront auprès d'autres jeunes et également auprès d'adultes, familles du territoire.

→ **L'OBJECTIF DE CE PROJET EST DE DONNER UNE PLACE AU JEUNE**, à ses problématiques de société actuelles, de laisser libre court à leur créativité et leur expression.

→ Une enveloppe de 15 000 € est allouée à ce projet.



Assemblée plénière du 21 juin 2016 en présence du sous-préfet, M. Bouchier.

◆ ÉPICERIE SOLIDAIRE TI AR SIKOUR

L'épicerie constitue un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire de la CLCL.

- FRÉQUENTATION -

462 PERSONNES ONT ÉTÉ AIDÉES PAR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE en 2016 :

- 31 bébés (0-3 ans),
- 108 enfants (4-12 ans),
- 72 adolescents (13>18 ans),
- 240 adultes (19>65 ans),
- 11 personnes âgées (+ de 65 ans).

→ SOIT 193 FAMILLES :

- 26 couples avec enfants,
- 5 couples sans enfant,
- 74 personnes seules avec enfants,
- 88 personnes seules sans enfant.

- VOLUMES DITRIBUÉS -

CATÉGORIE NUTRITIONNELLE	POIDS (KG)
NON ALIMENTAIRE	986
FRUITS ET LÉGUMES	3698
VIANDE, OEUFS, POISSON	2250
FÉCULENTS	2584
PRODUITS LAITIERS	1284
PRODUITS SUCRÉS	1529
MATIÈRES GRASSES	235
AUTRES	1537
TOTAL	14105

◆ CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les élus du Pays de Brest ont décidé de lancer une mission d'un an à compter de mai 2016 pour définir ce que pourrait être un Contrat Local de Santé à l'échelle du pays avec des déclinaisons par EPCI.

< OBJECTIFS DE LA MISSION DU PAYS DE BREST

- définir les axes prioritaires d'intervention en matière de santé
- définir un plan d'actions, à l'échelle pays avec des déclinaisons EPCI

< MISSION DÉMARRÉE EN MAI 2016

- analyse quantitative : donnée ARS Observatoire des territoires / données médecine scolaire / MSA
- analyse qualitative : sur tous les EPCI hors Brest Métropole
- rencontre des élus
- entretiens individuels (une trentaine)
- entretiens collectifs / EPCI / population : 5 ateliers sur la CLCL : 43 personnes dont 2 élus, 6 professionnels libéraux et 35 autres professionnels

< OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

- identifier les enjeux de santé sur le territoire
- identifier l'état de santé (problèmes de santé majeurs) mais également les problématiques majeures de santé sur le territoire
- identifier les ressources et les dynamiques locales existantes
- mobiliser les acteurs

◆ LOGEMENTS TEMPORAIRES

Pour pouvoir loger en urgence des personnes en difficulté, la CLCL possède 3 logements type T3 répartis sur les communes de Lesneven, Le Folgoët et Kerlouan. La capacité totale d'accueil est de 9 personnes.

- FRÉQUENTATION & PUBLICS -

	2016	2015	2014
PUBLIC ACCUEILLI			
HOMMES	1	6	6
FEMMES	5	7	10
MINEURS	7	15	11
TOTAL	13	28	27
ÂGE			
18-24 ANS	/	2	3
25-39 ANS	2	4	5
40-65 ANS	4	7	7
PLUS DE 65 ANS	/	0	1
TOTAL	6	13	16

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR	MÉNAGES	Nb JOURS
MOINS DE 15 JOURS	1	2220
DE 15 JOURS À 6 MOIS	5	
PLUS DE 6 MOIS	1	

RESSOURCES	2016	2015	2014
AUCUNE	/	3	1
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6	2	7
ASSÉDIC	2	5	4
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	/	9	/
INVALIDITÉ	2	1	/
SALAIRE	3	8	12
RETRAITE	/	/	3
TOTAL	13	28	27

◆ ENJEUX

- PROJET DE TERRITOIRE -

< DOMAINE ENFANCE-JEUNESSE

Toutes les familles du territoire doivent avoir accès à toutes les structures. A partir de ce postulat, les élus ont échangé sur les enjeux du secteur de l'enfance et de la jeunesse : l'accueil et l'animation pour tous les âges de l'enfant, le mode périscolaire et scolaire, et, la famille.

< FICHES PROJETS

Ces axes d'intervention ont été hiérarchisés et le travail est lancé autour de :

- 9 fiches projets
- 6 en cours de réalisation dont 1 fiche concerne les réflexions sur les modes de garde des 0-3 ans et d'accueil des 3-12 ans

- ACCESSIBILITÉ TARIFAIRE POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE -

Pour permettre aux enfants de participer régulièrement aux animations organisées dans les ALSH, le conseil communautaire apporte son soutien financier aux familles allocataires CAF sous certaines conditions de ressources.

Le soutien apporté par la communauté de communes en 2016 représente :

- 2045 journées passerelles
- 10 164 journées soutenues dans le cadre de l'accessibilité tarifaire
- Pour une enveloppe de 55 772 €

- CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE 2015-2018 -

Le but du contrat d'objectif et de cofinancement est d'améliorer l'offre existante en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Le CEJ en 2016 :

- 26 projets de structures soutenus
- 256 934 € de prestation CAF versée pour l'année
- A répartir entre les 14 communes et la communauté de communes

- COORDINATION DU TERRITOIRE -

< REGROUPEMENT ENFANCE -JEUNESSE

- 7 réunions
- 1 temps fort : la fête de l'enfance jeunesse sur deux jours (vendredi 14 et samedi 15 octobre 2016)

< SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

- participation à la semaine de la petite-enfance du 21 au 25 mars 2016
- participation aux actions du REPAM

< SECTEUR DE L'ENFANCE

- 4 réunions
- 2 inter-ALSH en février et octobre
- 240 enfants présents
- 8 interventions dans les ALSH depuis novembre

< SECTEUR DE LA JEUNESSE

- 3 réunions
- 1 inter-ALSH en octobre
- 70 jeunes présents

NOUS SITUER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA CÔTE DES LÉGENDES

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
 12, bd des Frères Lumière
 29260 Lesneven
 Éléonore Hervé, coordonnatrice
 02 98 21 02 19
 service-enfance-jeunesse
 pcc-pays-de-lesneven.fr

SUR FACEBOOK
 service jeunesse
 pays de lesneven

LE SITE
 www.pays-lesneven.fr

Des enfants peuvent être l'opérateur dans certaines communes. N'hésitez pas à vous renseigner dans les mairies.

◆ SERVICE

- SOUTIEN FINANCIER ET TECHNIQUE -

< LE MINIBUS

- Le minibus est mis à disposition de la collectivité par la société Infocom pour 2 ans
- Utilisé par le service enfance-jeunesse pour assurer le transport des jeunes lors des animations
- Mis à disposition des associations (sous condition)

< BOURSE À PROJET

→ Pour les jeunes de 10 à 25 ans s'associant autour d'un projet, habitants du territoire

- 7 demandes
- 2 rencontres avec le jury
- 6 projets soutenus
- 8 330€ de consommés

< FORMATION BAFA

- Formation proposée pour la seconde fois
- 1^{ère} partie de la formation BAFA : la formation théorique initiale
- Association familles rurales - Bretagne
- Du 22 au 29 octobre 2016
- 25 jeunes ont pu suivre la formation
- Coût : 8 500 €

< ACTIVITÉS NAUTIQUES

- 662 cours donnés par les centres nautiques
- 6 154 séances réalisées
- Soutien de la collectivité de 32 000 €
- Coût du transport de 25 540€ pris en charge par la communauté de communes

< SOUTIEN AUX ACTIONS DES STRUCTURES

- 29 stages
- 20 séjours
- 9 actions
- 3 265 journées / enfants
- Pour une enveloppe de 51 200€

- COMMUNICATION -

< 8 SUPPORTS DE COMMUNICATION CRÉÉS

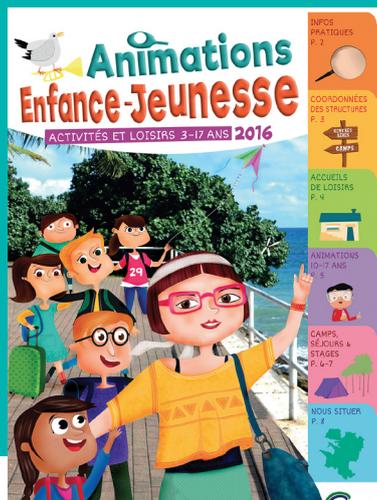
- 530 affiches
- 8 900 flyers

< 1 GUIDE DES OFFRES D'ANIMATION D'ÉTÉ

- 700 exemplaires édités

< 52 ARTICLES PARUS SUR L'ACTION DU SERVICE

Toutes les offres d'animation proposées durant la période estivale par les accueils de loisirs et les espaces jeunes.



Toutes les offres d'accueil, d'animation et d'information proposées par les structures petite-enfance, enfance et jeunesse du territoire.

- LES ACTIVITÉS -

Les dispositifs Pass' Loisirs et Pass' Découverte permettent aux enfants de 10 à 17 ans de pratiquer diverses activités adaptées à leur âge. Un transport est assuré par le service, il permet aux jeunes de se rendre sur les lieux des activités.

< LE PASS' LOISIRS

- pour les 10-14 ans
- 5132 journées / enfants
- 17 activités sportives, 11 sorties,
- 22 activités culturelles/manuelles proposées
- 12 790 € de budget annuel

< LE PASS' DÉCOUVERTE

- pour les 10-17 ans sous forme de stage : radio Émeraude, escalade, graffiti à l'épicerie solidaire, fabrication de meubles en carton, boomerang,
- 524 journées / enfants
- 1 100 € de budget annuel

- LES ÉVÈNEMENTS -

< NUIT DU SPORT - 8 AVRIL - 4^E ÉDITION

L'événement permet d'aller à la découverte de nouvelles activités et d'en tester dans le noir.

↳ 15 activités proposées (baby-foot humain, blackminton...)

→ 170 JEUNES DE 10 À 17 ANS

< FÊTE DU SPORT - 11 JUIN - 3^E ÉDITION

L'occasion de découvrir, essayer, pratiquer et prendre plaisir à faire du sport en famille ou entre amis en partenariat avec des associations sportives du territoire.

↳ Initiations et animations, tout public et en accès libre, proposées sur un même lieu.

→ 800 VISITEURS DONT PRÈS DE 500 PARTICIPANTS.

< PLAYADES - 6 AOÛT

Lors de cette journée passée sur la plage de Boutrouille à Kerlouan, les sportifs en herbe étaient invités à pratiquer du handball, du football et du rugby sur le sable (sandball, beach soccer et beach rugby).

→ 40 JEUNES DE 10 À 17 ANS.

< FÊTE ENFANCE-JEUNESSE - 14 ET 15 OCTOBRE

Temps fort coorganisé avec les professionnels du territoire afin de proposer aux enfants et aux jeunes du territoire un temps convivial et festif. Et, aux familles, de partager un moment riche avec leurs enfants.

→ 1180 PARTICIPANTS SUR LES 2 JOURS

< CINÉ NOËL - 19 DÉCEMBRE - 8^E ÉDITION

A l'approche des fêtes de fin d'année, le rendez-vous est donné aux 6-12 ans du territoire pour un moment magique au cinéma. A l'affiche pour cette édition : «Vaiana, la légende du bout du monde» de Disney.

→ 442 ENFANTS PRÉSENTS



- LE POINT INFORMATION JEUNESSE - PIJ -

Le PIJ de Lesneven Côte des Légendes est ouvert depuis 2013. Il est situé à Lesneven, place Le Flô.

Depuis son ouverture, l'animatrice a multiplié les outils de communication notamment en intervenant auprès des établissements scolaires du territoire et en rencontrant de nombreux partenaires. Ces rencontres ont permis de faire connaître la structure.

< LES SERVICES

- Annonces diverses : jobs, cours particuliers, logements, covoiturage, etc.

Un tableau est consacré aux annonces. Les jeunes peuvent y retrouver des informations pratiques ou déposer des annonces. Les annonces sont mises à jour par l'animatrice.

- Baby-sitting : service de mise en relation entre parents-employeurs et baby-sitters. La liste des baby-sitters est consultable au PIJ uniquement.

< LES ACTIVITÉS ET PROJETS

- Ateliers : mis en place en lien avec les acteurs locaux. En 2016, des ateliers CV et lettre de motivation, préparation aux oraux, information et journée baby-sitting ont été proposés.

- Vie du réseau Information Jeunesse (IJ).

L'animatrice participe, au sein du réseau IJ Bretagne, à des temps de formation et de partage de pratiques professionnelles.

- En lien avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISP

Dans le cadre de l'action du CISP, le PIJ participe à des actions :

- . One man show sur les relations parents-ados,
- . prévention à la fête foraine de Lesneven,
- . formation sur la discrimination, la violence et la santé

- Les forums.

Le PIJ est présent au :

- . forum Azimut à Brest,
- . forum des métiers en uniforme à Plouider,
- . forum des jobs d'été à Lesneven,
- . salon des métiers des soins et des services à la personne à Saint Frégant.

< INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

- **FREQUENTATION TOTALE 2016**

→ 672 PERSONNES (hors forum et fête foraine)

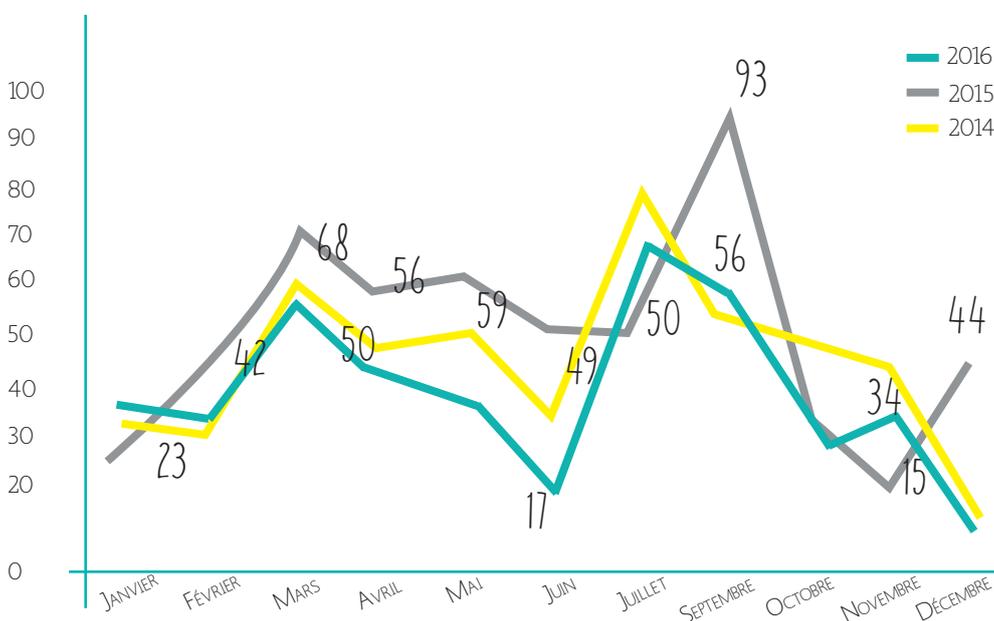
- Forums et fête foraine
- 590 personnes

< LES ACTIONS DU PIJ ET DU SERVICE

- 17 actions (hors forum et fête foraine)
- 257 jeunes

< LA FRÉQUENTATION

- Personnes accueillies par mois au PIJ



Mois	2016	2015	2014
JANVIER	34	23	31
FÉVRIER	30	42	27
MARS	57	68	59
AVRIL	50	56	46
MAI	39	59	48
JUIN	17	49	32
JUILLET	65	50	78
SEPTEMBRE	56	93	52
OCTOBRE	26	29	47
NOVEMBRE	34	15	42
DÉCEMBRE	7	44	10
TOTAL	415	528	472

Le service commande publique créé en 2014 travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Il fait partie du pôle «Ressources». Ses principales activités sont :

- Les procédures de consultation des entreprises - en appui aux autres services communautaires,
- Le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public.

Il cherche à faciliter l'accès à la commande publique des entreprises par le biais de mesures telles que l'harmonisation des pièces en lien avec d'autres intercommunalités du Finistère. Il assure aussi une veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire.

La réforme de la commande publique en 2016 (suppression du code des marchés publics) a changé la manière de travailler. Le service a formé les agents de la CLCL et des communes du territoire.

→ EN 2016, 27 CONSULTATIONS NOUVELLES :

- 3 marchés de voirie/infrastructure/aménagement extérieur (dont un marché correspondant à un total de 3 lots),
- 2 marchés bâtiment (dont 2 marchés correspondants à un total de 14 lots),
- 3 marchés travaux divers,
- 15 marchés services/prestations intellectuelles (dont un marché correspondant à un total de 12 lots),
- 4 marchés fournitures.

→ EXEMPLES NON EXHAUSTIFS D'OPÉRATIONS DE LA CLCL LANCÉES EN 2016 :

- < CRÉATION DE SITES INTERNET (CLCL et site touristique de Meneham)
- < MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL
- < RÉNOVATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL DE LESNEVEN
- < COLLECTE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS REÇUS EN DÉCHÈTERIE / TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES VERS LE CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION / BROYAGE DES DÉCHETS VERTS ET VALORISATION DU BROYAT
- < ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

↳ Ces opérations se poursuivent le plus souvent de manière pluriannuelle.



■ GOULVEN ■ GUISSÉNY ■ KERLOUAN ■ KERNILIS ■ KERNOUÉS ■ LANARVILY ■ LE FOLGOËT
 ■ LESNEVEN ■ PLOUDANIEL ■ PLOUIDER ■ PLOUNÉOUR-BRIGOGNAN-PLAGES ■ SAINT-FRÉGANT
 ■ SAINT-MÉEN ■ TRÉGARANTEC

Accessibilité
 29° 16° Recherche dans le site La Com'com Grands projets Contact

Traitement et valorisation des déchets ; transfert des ordures ménagères ; création de site internet.



◆ ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE -AMO

Depuis 2014, la cellule AMO apporte son appui technique et juridique aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets.

→ EN 2016, 25 INTERVENTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES dans les domaines suivants :

- bâtiment et accessibilité : 14,
- voirie, infrastructure, aménagement extérieur : 11.

La cellule intervient en matière de bâtiments (neuf et rénovation) et pour l'entretien de la voirie. Elle aide dans l'analyse des besoins, la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

En sus de ces opérations, elle échange avec les communes dans le cadre d'un partage d'expertise.

14 342 € ONT ÉTÉ FACTURÉS AUX COMMUNES POUR LA MISE À DISPOSITION DES AGENTS,
SOIT UNE AUGMENTATION DE 78,16% PAR RAPPORT À 2015.

→ EXEMPLES NON EXHAUSTIFS D'OPÉRATIONS DE COMMUNES LANCÉES EN 2016 :

< AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE (dans différentes communes du territoire : Brignogan-Plages ; Guisseny ; Kerlouan ; Kernouës ; Lanarvily ; Le Folgoët ; Plounéour-Trez ; Saint-Frégant ; Saint-Méen)

< RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE DE SAINT-FRÉGANT

< MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ROUTIER, CYCLABLE ET PIÉTON EN ZONE URBAINE DE LE FOLGOËT

< AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE MULTISPORTS À LANARVILY

< MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-MÉEN

↳ Ces opérations se poursuivent le plus souvent de manière pluriannuelle.



Rénovation du presbytère de Saint-Frégant.

Afin de promouvoir le territoire et de valoriser les acteurs locaux, la communauté de communes s'appuie sur l'office de tourisme communautaire du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. L'équipe était constituée en 2016 de 9 permanents. 5 saisonniers ont été recrutés pour l'été.

L'office de tourisme travaille en étroite collaboration avec le Groupement d'intérêt public « Brest Terres Océanes » pour la promotion et le développement économique et touristique du Pays de Brest. Le territoire fait en effet partie de la destination Brest terres océanes.

◆ MISSIONS

- Promouvoir le territoire communautaire et ses acteurs : site Internet, éditions, réseaux sociaux.
- Accueillir et informer les visiteurs : l'office de tourisme a répondu à **11 533 DEMANDES** (12 533 en 2015). 63 % des demandes ont lieu en juillet-août.
- Aménager et développer touristiquement le territoire.
- Animer et coordonner les acteurs et professionnels du développement touristique local : rencontre, newsletter, formation des professionnels.
- Mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel du territoire communautaire : balisage sentiers de randonnée.
- Aider à réaliser des évènements destinés à renforcer la notoriété du territoire communautaire.
- Exploiter des installations touristiques d'accueil et de loisirs dont le village de Meneham.

◆ BUDGET

→ BUDGET GLOBAL : 527 727 €.

En tant qu'Établissement Public Industriel et Commercial, l'office de tourisme perçoit des financements publics sous forme de subventions ou de participations financières :

- Communauté de communes : 362 700 € (68 % du budget).
- Vente de prestations et de produits : 46 500 €
- Taxe de séjour : 45 000 €

→ CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LES BOUTIQUES DE L'O.T : 97 000 €

◆ PARTENARIATS

Les prestataires sont partenaires de l'office pour :

- l'édition du guide touristique : 104 partenariats (91 en 2015)
↳ 20 000 exemplaires
- l'édition du catalogue des hébergements : 110 partenaires → 3 500 exemplaires

◆ FRÉQUENTATION

→ VISITEURS ACCUEILLIS : 16 532

contre 18 325 en 2015.

Fréquentation, pour les 5 offices de tourisme en juillet et août :

- Brignogan-Plages : 1 715 demandes traitées,
- Guissény : 1 056 demandes traitées,
- Kerlouan bourg, ouvert uniquement le matin : 933 demandes traitées,
- Plounéour-Trez : 1 044 demandes traitées,
- Lesneven : 1 910 demandes traitées,
- Accueil mobile (nouveau 2016) : 450 demandes traitées
- Maison de site de Meneham + visiteurs accueillis dans les 5 offices de tourisme du territoire et accueil mobile :
 - . 2015 : 55 222 visiteurs accueillis,
 - . 2016 : 54 225 visiteurs accueillis.

→ SUR INTERNET : 60 300 SESSIONS (58 190 en 2015),

- 43 716 utilisateurs (41 435 en 2015).
- Facebook, 1 257 "J'aime" au 16 février 2017.
- YouTube, 17 vidéos, 20 541 vues, 43 399 minutes vues au 16 février 2017.
- Flickr, 178 visuels en ligne au 16 février 2017.
- 1 film de promotion «Côte des Légendes vue du ciel» réalisé par l'O.T.

◆ BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT OPÉRATION FIBER TO THE HOME - FTTH

En 2014, la communauté de communes a validé sa participation au projet Bretagne Très Haut Débit porté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Outre les 3 montées au débit réalisées en 2015, il s'agit de déployer la fibre optique jusqu'à l'habitant sur 2 zones sur les communes de Lesneven et de Ploudaniel. Prévu initialement pour desservir 1721 habitats, le nombre de locaux a été ajusté (suite au relevé de boîtes aux lettres) et porté à 2155 prises.

La participation financière de la CLCL est alors augmentée et fixée à 958 975 € (soit 445 € par prise).

Les travaux d'installation des prises ont débuté fin 2016 pour se poursuivre en 2017.



Syndicat mixte de coopération territoriale

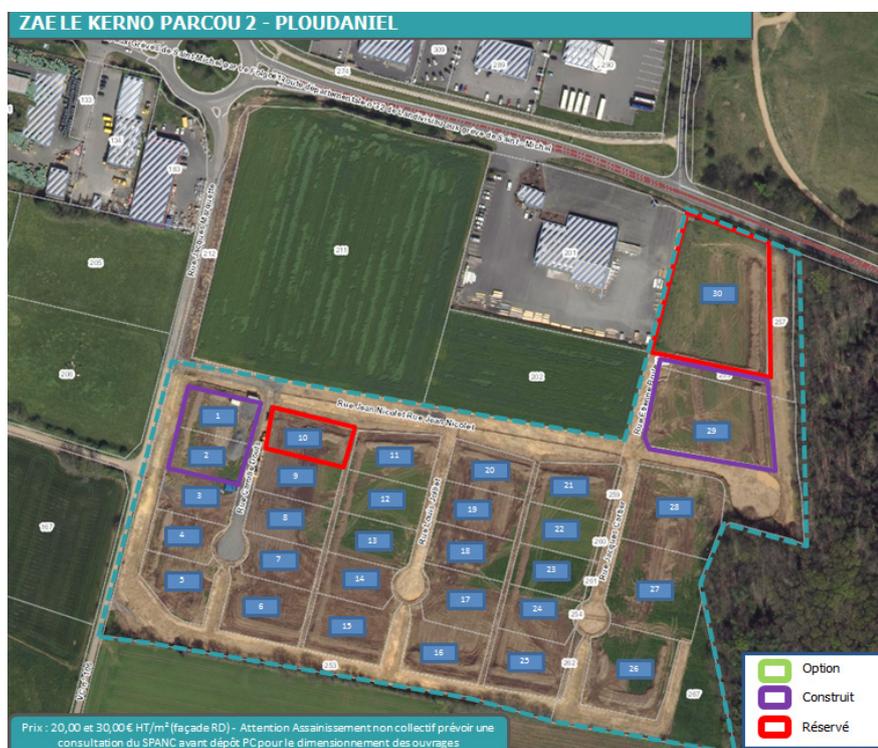


◆ ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ZAE KERNO PARCOU -

Afin de proposer une offre foncière diversifiée aux entreprises souhaitant s'installer ou se développer au cœur du territoire, une nouvelle zone d'activités a été développée au Kerno-Parcou. Cette nouvelle ZAE, à vocations artisanale, industrielle, tertiaire sous réserve, hors médical, se présente comme une offre complémentaire à celles des autres ZAE du territoire.

- Courant 2016, achèvement des travaux de viabilisation de la ZAE du Kerno Parcou.
- Démarrage de la commercialisation des 30 lots disponibles pour des activités
- 30 lots : surface moyenne 1580 m² (de 950 m² à 4900 m²)
- Surface commercialisable totale : 4,7 ha
- Coût total : 1 989 K€ HT
- Subventions : 339 K€
- Prix de vente : 20 € - 30 € HT/m²



N° lot	N° parcelle	Prix Ht /m ²	Surface	
Lot 1	ZD 228	21 820 €	20	1091
Lot 2	ZD 229	22 020 €	20	1101
Lot 3	ZD 230	22 040 €	20	1102
Lot 4	ZD 231	19 440 €	20	972
Lot 5	ZD 232	25 840 €	20	1292
Lot 6	ZD 233	34 120 €	20	1706
Lot 7	ZD 234	21 820 €	20	1091
Lot 8	ZD 235	24 120 €	20	1206
Lot 9	ZD 236	24 120 €	20	1206
Lot 10	ZD 237	23 560 €	20	1178
Lot 11	ZD 238	27 400 €	20	1370
Lot 12	ZD 239	24 120 €	20	1206
Lot 13	ZD 240	23 960 €	20	1198
Lot 14	ZD 241	21 000 €	20	1050
Lot 15	ZD 242	32 780 €	20	1639
Lot 16	ZD 243	30 340 €	20	1517
Lot 17	ZD 244	28 880 €	20	1444
Lot 18	ZD 245	24 120 €	20	1206
Lot 19	ZD 246	24 120 €	20	1206
Lot 20	ZD 247	23 680 €	20	1184
Lot 21	ZD 248	26 260 €	20	1313
Lot 22	ZD 249	22 540 €	20	1127
Lot 23	ZD 250	22 360 €	20	1118
Lot 24	ZD 251	22 680 €	20	1134
Lot 25	ZD 252	30 460 €	20	1523
Lot 26	ZD 263	46 940 €	20	2347
Lot 27	ZD 264	53 520 €	20	2676
Lot 28	ZD 265	50 180 €	20	2509
Lot 29	ZD 255	10 620 €	20	531
Lot 29	ZD 266	64 380 €	20	3219
Lot 30	ZD 256	147 540 €	30	4918

- ZAE SAINT-ALAR PLOUDANIEL -

Le projet de développement de la zone d'activités économiques de Saint-Alar, prolongement des zones existantes autour de l'échangeur de Saint-Eloi est porté conjointement par les Communautés de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et du Pays Landerneau Daoulas (CCPLD) sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern.

Le projet concerne sur notre territoire l'aménagement de près de 11 ha divisés en trente lots (soit 7,3 ha cessibles) allant de 1 900 à 4 000 m² et sur le territoire de la CLCL l'aménagement de 9,5 ha avec des lots d'une superficie de 4 000 à 8 000 m². Les tailles de lots volontairement différentes permettront de répondre aux différents besoins des entreprises, en fonction de leurs projets. Le Comité de Pilotage a également prévu que les deux communautés pratiquent une politique tarifaire identique, afin que les deux secteurs de la zone soient en complémentarité et non en concurrence.

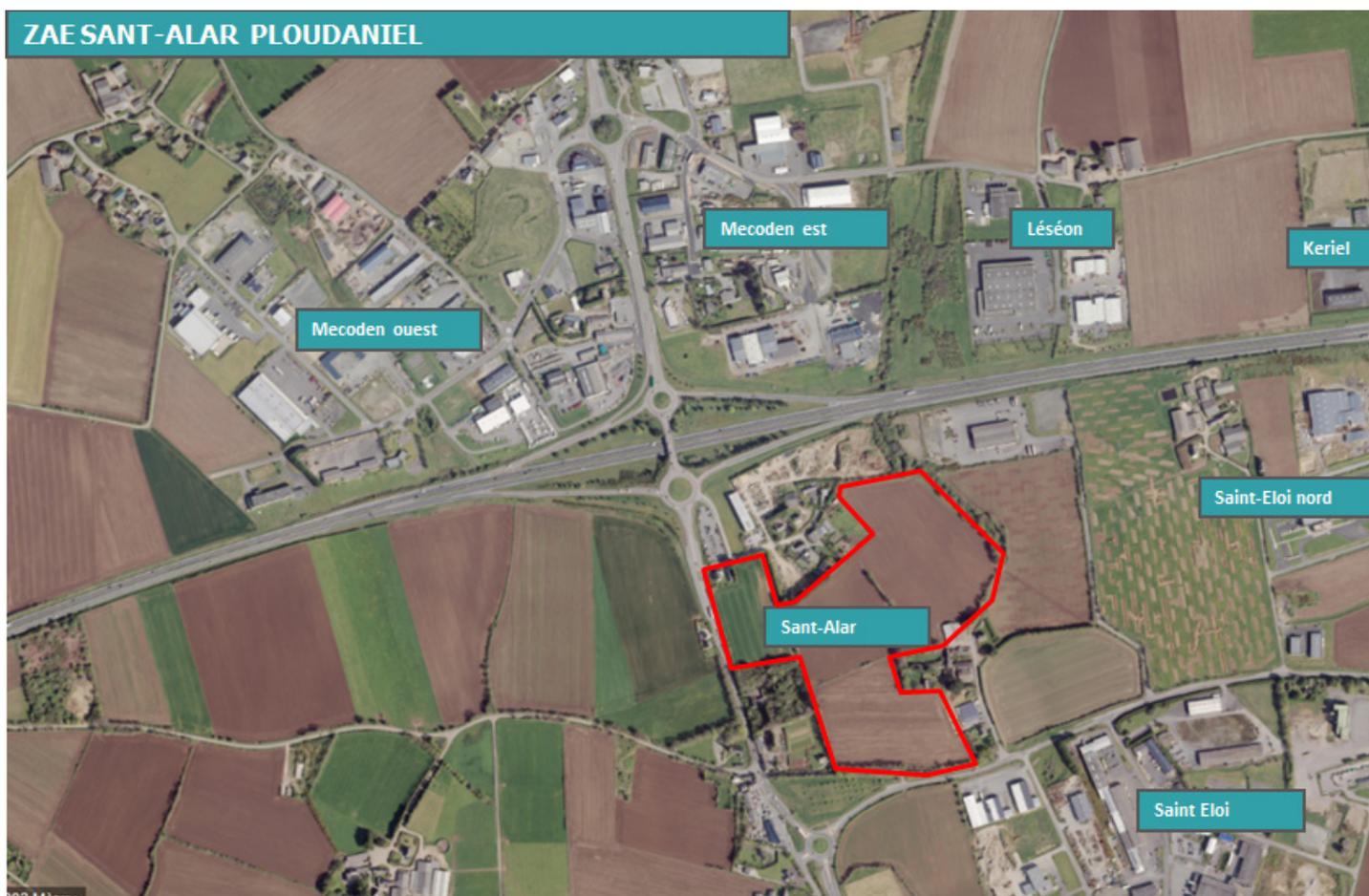
Le comité de pilotage regroupant les représentants des deux Communautés et des mairies de Ploudaniel et Plouédern concernés par ce projet s'est réuni le 15 juin 2016 pour valider les derniers points d'aménagement et notamment :

- La prise en compte du coût des fouilles archéologiques (groupement de commande proposé) en fonction du périmètre retenu par la DRAC
- La prise en compte dans le bilan de la ZAE des travaux à mener sur l'assiette du domaine public (VC N°4) pour la création de cheminement doux en liaison avec l'échangeur de St Eloi (RD 770).

A ce stade et compte tenu des incertitudes sur le périmètre et le coût précis des fouilles archéologiques à venir, les éléments financiers sont les suivants pour l'année 2016 :

- Coût de l'opération 2016 (acquisitions, études, prévisionnel travaux) : 2 420 000 € HT
- Surface totale du projet CLCL : 11,5 ha
- Surfaces cessibles CLCL : 7,3 ha
- Estimation fouilles archéologiques 2016 : 700 800 € (sur la base de 5,8 ha de surface à fouiller et d'un tarif de 120 000 € HT /ha) / coût réel : 403 000 € (marché INRAP 2017)
- Coût total : 3 121 000 € HT
- Coût de revient surface cessible : 42,51 € HT /m²

Le conseil communautaire qui s'est réuni le 12 octobre 2016 a approuvé le projet d'aménagement au stade AVP (cf plan ci-dessous).



L'année 2017 devrait quant à elle, se concentrer sur le lancement du marché et la réalisation des fouilles archéologiques pour permettre un démarrage des travaux de viabilisation en 2018.

- HÔTEL D'ENTREPRISES - ATELIERS RELAIS DU PARCOU-

Afin de compléter son offre immobilière, la communauté a engagé des travaux de construction- réhabilitation sur l'ancien site INEO du Parcou pour la mise en service d'un hôtel d'entreprises (16 bureaux tertiaires avec espaces communs) et de 4 ateliers relais (ateliers avec bureaux et sanitaires).

Fin 2016, les travaux touchent à leur fin avec quelques finitions et travaux d'ameublement à prévoir avant de commercialiser les espaces.



< BUDGET

- Coût total de l'opération : 1,8 M € HT.
- Subventions : DETR 200 000 €, Région 331 000 €, Département 160 000 €

Par délibération du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a arrêté les conditions d'accès des entreprises au sein des ateliers relais et de l'hôtel d'entreprises.

< ATELIERS RELAIS

Les ateliers relais du Parcou sont destinés à des entreprises artisanales ou industrielles, et prioritairement à des jeunes entreprises (moins d'un an d'existence), pour une durée de deux ans, prolongeable d'un an. Ces jeunes entreprises bénéficieront de tarifs particulièrement attractifs en première année, qui augmenteront de 20% par an en année 2 et 3.

Les demandes de location d'entreprises de plus d'un an ou en fin de dispositif atelier relais sont soumises au bureau communautaire au cas par cas qui décide de la location en fonction du projet de l'entreprise et des disponibilités au sein des ateliers. Un tarif particulier s'applique aux entreprises n'entrant pas ou plus dans le dispositif aide d'ateliers relais.

< HÔTEL D'ENTREPRISES

L'hôtel d'entreprises est destiné à des entreprises exerçant une activité tertiaire ou en lien avec les ateliers relais situés sur le même site. Les jeunes entreprises, de moins d'un an d'existence, bénéficient d'un tarif préférentiel en année 1 et 2. Le tarif plein s'applique aux entreprises en sortie de ce dispositif aidé et aux entreprises de plus d'un an souhaitant louer un bureau dans l'hôtel. Les demandes n'entrant pas dans ce cadre sont soumises au Bureau communautaire, qui décide de la location en fonction du projet de l'entreprise, de la demande et des disponibilités au sein de l'hôtel d'entreprises.

Par délibération du 15 décembre 2016 les tarifs pour l'année 2017 ont été arrêtés de la manière suivante :

	Loisirs			
	Année 1	Année 2	Année 3 renouvellement sous conditions	Hors dispositif
ATELIER 1	315,58 €	378,24 €	454,01 €	522,78 €
ATELIER 2	320,51 €	384,16 €	461,12 €	530,96 €
ATELIER 3	318,58 €	381,84 €	458,33 €	527,75 €
ATELIER 4	313,64 €	375,92 €	451,22 €	519,58 €
BUREAUX 20M2	111,00 €	133,20 €	0,00 €	160,00 €

- ATELIERS RELAIS MESCODEN - ZAE MESCODEN - PLOUDANIEL -

La dernière phase du chantier des ateliers relais de Mescoden s'est achevée en début d'année 2015 et les ateliers ont été mis en service au cours de l'été 2015. Ils sont destinés aux jeunes entreprises artisanales ou industrielles qui bénéficient ainsi de locaux d'activités neufs à des prix particulièrement attractifs. Les tarifs sont progressifs et les locataires bénéficient de baux de 2 ans, renouvelables sous conditions.

A la fin de l'année 2016, 4 des 6 ateliers sont occupés, depuis leur mise en service 6 entreprises différentes ont été accueillies dans ces locaux d'activités.

< MOUVEMENTS 2016

- 2 départs
- 2 arrivées

< RAPPEL BUDGET

- Coût total opération : 826 000 € HT
- Subventions : 250 000 €



◆ INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement économique 2012-2015, le conseil communautaire du 26 juin 2012, a décidé à l'unanimité de mettre en place une aide à l'installation de 2 000 € destinée aux agriculteurs, dont le siège d'exploitation est situé sur la communauté de communes.

Les candidats demandeurs qui satisfont aux conditions d'attribution de la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs versée par l'État bénéficient automatiquement de cette aide.

Pour les autres candidats demandeurs, une commission ad hoc, composé du Vice-Président en charge de l'économie et d'agriculteurs élus dans les communes du territoire étudie les dossiers au cas par cas et émet un avis.

< RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2016

- 5 dossiers présentés
- 9000 € attribués (dont une aide de 1 000 €)

< RÉSUMÉ DEPUIS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

- 20 dossiers présentés
- 38 000 € attribués (dont une aide de 1 000 €)



AIDES À L'INSTALLATION POUR LES AGRICULTEURS

N° DOSSIER	COMMUNE	ACTIVITÉ	DOTATION JEUNES AGRICULTEURS	MONTANT AIDE
2016-1	16	Kernilis	Porc	2 000 €
2016-2	17	Ploudaniel	Lait et porc	2 000 €
2016-3	18	Plounéour-Trez	Maraîchage diversifié biologique	2 000 €
2016-4	19	Trégarantec	Maraîchage diversifié biologique	1 000 €
2016-5	20	Ploudaniel	Maraîchage diversifié biologique	2 000 €
TOTAL				9 000 €

◆ DEMARCHE COMMERCE ARTISANAT « BIEN PLUS QUE DES LÉGENDES »

Après le succès des 12 000 sacs réutilisables, les 25 000 marque-pages et autocollants distribués en 2015, la démarche partenariale de dynamisation du commerce et de l'artisanat « Bien plus que des Légendes » se poursuit en 2016, par :

< LA POURSUITE DE LA NEWSLETTER COMMERÇANTS-ARTISANS

- 5 parutions en 2016
- 793 inscrits fin 2016 (520 fin 2015) - soit une augmentation de 52,5 %

< L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE - PRÉVUE EN SEPTEMBRE 2016 REPORTÉE À 2017

NEWSLETTER EN CHIFFRE

N° NEWSLETTER	MOIS	DATE D'ENVOI	NBR D'ENVOI	TAUX D'OUVERTURE
# 4	Février - mars 2016	04/02/2016	539	44,40 %
# 5	Avril - mai 2016	05/04/2016	554	47,05 %
# 6	Juin - juillet 2016	01/06/2016	722	45,97 %
# 7	Septembre - octobre 2016	01/09/2016	787	44,31 %
# 8	Novembre - décembre 2016	03/11/2016	793	43,89 %

◆ TROPHÉES DES ENTREPRISES

Créé en 1993, le Club des entreprises a changé de nom, en 2015, pour devenir Celia : Club des Entreprises Légendes Iroise Abers. CELIA REGROUPE DES ENTREPRISES DE TROIS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES : CLCL , CCPI, CCPA. Le président est Frédéric Druais.

DÉBUT 2016, ONT ÉTÉ REMIS LES 6^{ÈME} TROPHÉES DE L'ANNÉE 2015 AUX ENTREPRISES SUIVANTES, DONT 3 POUR LE TERRITOIRE DE LA CLCL :

< ENTREPRISE DE L'ANNÉE 2015

→ ce prix a été voté par le public en faveur des écuries de Kergounezoc (Plourin).

< JEUNE ENTREPRISE

→ Le Groin de Folie (Ploudaniel). Alexandre et Elodie Richard ont créé une activité au moment de la reprise de l'élevage familial. L'entreprise propose aujourd'hui une gamme de plus de vingt produits et développe de nouvelles recettes.

< ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

→ Eco Action Plus (Bourg-Blanc). Spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets bureautique, l'entreprise de Bastien Lucas traite aussi les mégots de cigarette.

→ Entreprise innovante : Iréo (Lesneven). Le président Laurent Thomin en présentant le projet de création d'un pôle de formation de référence.

→ Transmission d'entreprise : Sizorn (Ploudaniel). Cette entreprise s'est spécialisée dans la fabrication de stores et de plafonds tendus.

→ Prix spécial du jury : Le Corps de Garde (Saint-Renan).

POUR L'ANNÉE 2016, LA CLCL A VOTÉ DANS SON BUDGET L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 1500 € AU CLUB CELIA POUR L'ORGANISATION DES 7^{ÈME} TROPHÉES 2016.



◆ ZAE

-VENTES DE TERRAINS-

En 2016, un terrain a été vendu sur la ZAE du Kerno Parcou à Ploudaniel. Plusieurs entreprises travaillent sur leurs projets de constructions sur les ZAE de Mescoden Est et du Kerno - Parcou.

VENTES 2016			
COMMUNES	ZONES	NATURE OPÉRATION	PRIX HT
Ploudaniel	PARCOU	Vente terrain	75 000 €
TOTAL VENTES 2016			75 000 €

-TRANSFERTS DES ZAE-

L'année 2016 a été marquée par la mise en application de la loi NOTRe. Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes est devenue entièrement compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. L'intérêt communautaire qui encadrait la compétence des communautés de communes en termes de zones d'activités a été supprimé. Cependant, comme il n'existait pas de définition légale d'une zone d'activité les critères d'identification des ZAE suivants ont été arrêtés en Conseil communautaire du 29 juin 2016.

→ LES CRITÈRES CUMULATIFS PERMETTANT D'IDENTIFIER UNE ZONE D'ACTIVITÉ :

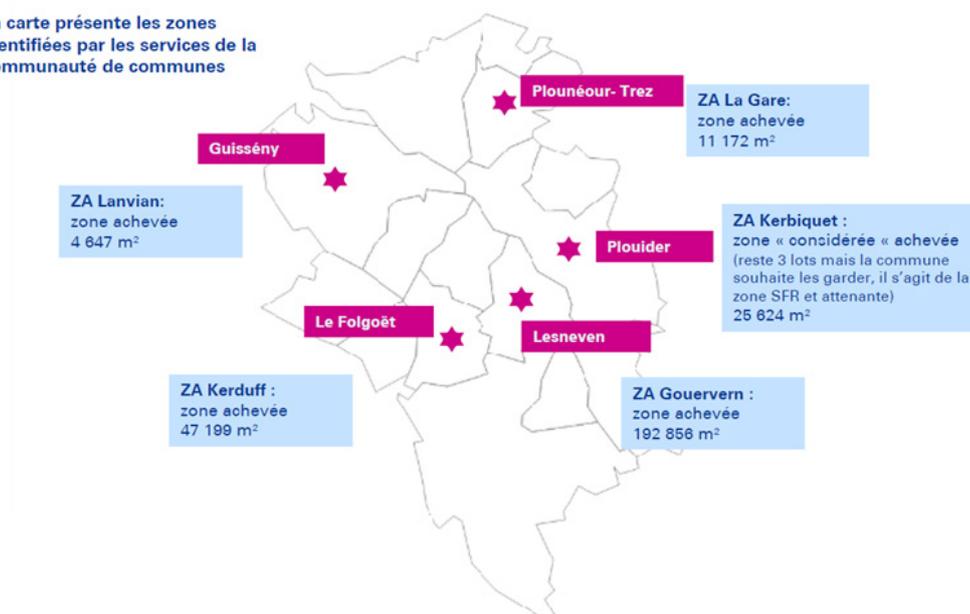
- Une vocation économique mentionnée dans un document d'urbanisme ;
- Une intervention de la collectivité publique ;
- La zone est le fruit d'une opération d'aménagement ;
- Elle regroupe plusieurs entreprises (au moins 3) ;
- Il y a une cohérence d'ensemble et continuité ;
- Pour les zones mixtes habitat - économie, la vocation principale permettra de qualifier la zone.

Ainsi, un travail de recensement des zones d'activités a été mené auprès des communes courant 2016.

S'appuyant sur les critères cités ci-dessus LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ LE TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS :

- Guissény : Lanvian
- Plouider : Kerbiquet
- Plounéour-Trez : La Gare
- Lesneven : Gouvern
- Le Folgoët : Kerduff

La carte présente les zones identifiées par les services de la communauté de communes



◆ PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL - PIG

Le programme PIG, mis en place à l'échelle des trois communautés Lesneven- Abers-Iroise, s'est poursuivi en 2016, avec les mêmes objectifs :

- L'amélioration énergétique des logements
- L'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées et/ou vieillissantes).
- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs.

A noter que plusieurs objectifs peuvent être atteints lors d'une même opération.

→ LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CLCL S'ÉLÈVE À PRÈS DE 100 000 € POUR LE PIG

- LES FAITS MARQUANTS -

L'année 2016 a permis de solder les dossiers restés en suspens au regard de l'épuisement des crédits de l'ANAH de 2014 et repris par le Conseil Départemental sur ses fonds propres. La fin de l'année 2016, se distingue à l'inverse, par un accroissement des crédits disponibles et une incitation des collectivités et opérateurs à déposer des dossiers de subvention. La communication, marquée notamment par l'organisation d'une réunion publique en décembre, sur cette thématique a permis d'atteindre les objectifs fixés sur le territoire :

→ 54 NOUVEAUX DOSSIERS EN 2016 : 22 adaptations, 22 améliorations énergétiques.

- Montant moyen des travaux : 12 263 € TTC
- Montant moyen de subvention par dossier : 5 803 €

- LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES -

Les retombées économiques sont importantes : 625 462 € TTC ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE. Depuis le début de l'opération en 2014, sur les trois communautés de communes, plus de 8,1 millions d'€ de travaux sont engagés.

◆ PROGRAMME LOCAL D'HABITAT - PLH

La communauté de communes s'est engagée en 2015 dans le renouvellement de son PLH, le premier ayant été adopté en 2010, avec une arrivée à échéance en 2016. Après une année 2015 marquée par l'élaboration du diagnostic, l'année 2016 a permis de mettre en évidence les enjeux du territoire en matière d'habitat et d'aboutir à l'élaboration du document d'orientations, validé mi-décembre lors d'un COPIL élargi aux acteurs institutionnel. L'ADEUPa accompagne techniquement la CLCL dans tout le processus. Il est prévu que le Programme soit arrêté courant 2017.

- MOBILISATION DU FOND D'INTERVENTION FONCIÈRE -

En parallèle à la révision du PLH, les actions du PLH en cours se poursuivent. 2 communes ont ainsi pu bénéficier du fond d'intervention foncière. Les communes de Saint-Frégant et Plouider ont ainsi pu bénéficier d'une avance remboursable à 0% respectivement de 21 983€ et de 16 375€ pour l'achat de terrain à vocation d'habitat. Ces mobilisations interviennent après près de 3 ans sans sollicitation des communes.

- FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL -

La collectivité finance également la production de logement social en versant aux communes 1000 euros par logement construit. Ce sont ainsi près de 55 000 € qui ont été versés en 2016 :

- 11 logements rue de l'arc au Folgoët,
- 2 logements rue des sternes au Folgoët,
- 21 logements rue Fernand Le Corre à Lesneven,
- 20 logements rue Anita Conti à Lesneven,
- 1 logement rue Jeanne d'Arc à Lesneven,

◆ TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE «PLU ET DOCUMENT TENANT LIEU»

En parallèle à la modification des statuts de la communauté de communes, l'ensemble du processus de transfert de la compétence PLU et document en tenant lieu s'est déroulé au cours de cette année 2016.

Différentes réunions à l'attention des élus communautaires et communaux courant juin ont permis de présenter l'intérêt de ce transfert, l'organisation probable de cette compétence mais aussi les effets potentiels pour les communes. Ces réunions ont ainsi permis de lever les craintes possibles.

La communauté de communes a ainsi délibéré le 25 juin 2016 sur ce transfert de compétence. Le préfet, après avis des communes du territoire, a, par arrêté préfectoral en date du 5 décembre, validé ce transfert de compétence à compter du 1er janvier 2017.

◆ INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS - ADS



La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1^{er} juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoire et de La Mer (DDTM). Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre les communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas et du pays de Lesneven Côte des légendes. Ce service basé à Landerneau est composé de 5 personnes dont deux instructeurs de la CLCL. Les communes ont gardé les certificats d'urbanisme information et les DP.

- EN CHIFFRES -

Une année marquée par une croissance du nombre d'autorisations de près de 30%. Ainsi, près de 1600 dossiers ont été instruits sur le territoire :

→ DOSSIERS INSTRUITS PAR LES COMMUNES : 856

→ DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE INSTRUCTEUR DE LA CLCL : 735

Répartition des 735 dossiers instruits par le service mutualisé :

- Certificats d'Urbanisme Opérationnels (CUB) : 65.
- Déclarations Préalables (DP) : 345.
- Permis de Construire (PC) : 312.
- Permis d'Aménager (PA) : 8.
- Permis de Démolir (PD) : 5.

La communauté de communes participe au financement du service via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux 14 communes.

→ MONTANT VERSÉ EN 2016 : 96 938 €.



◆ TRANSPORT ESTIVAL

Après une première expérimentation en 2015, le service de transport estivale a été reconduit. Ce dernier s'appuie sur un prolongement des lignes 23 et 24 permettant de desservir les plages du territoire. Cette 2^{ème} année a confirmé la montée en puissance de ce service qui reste toutefois fortement dépendant de la météo estivale. Ce sont ainsi près de 12 personnes en moyenne et 40 personnes par jour de beau temps qui ont bénéficié de ce service et majoritairement des jeunes (entre 14 et 17 ans).

Depuis 1995, la compétence "Protection de l'environnement par la collecte sélective, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés" est confiée à la communauté de communes.

◆ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est réalisée en régie par 12 agents qui disposent de deux camions-grues et de trois camions-bennes, dont deux sont utilisés toute l'année. Le troisième est mis en service lors des tournées de rattrapage des jours fériés ou en remplacement d'un autre camion-benne.

- MODES DE COLLECTE -

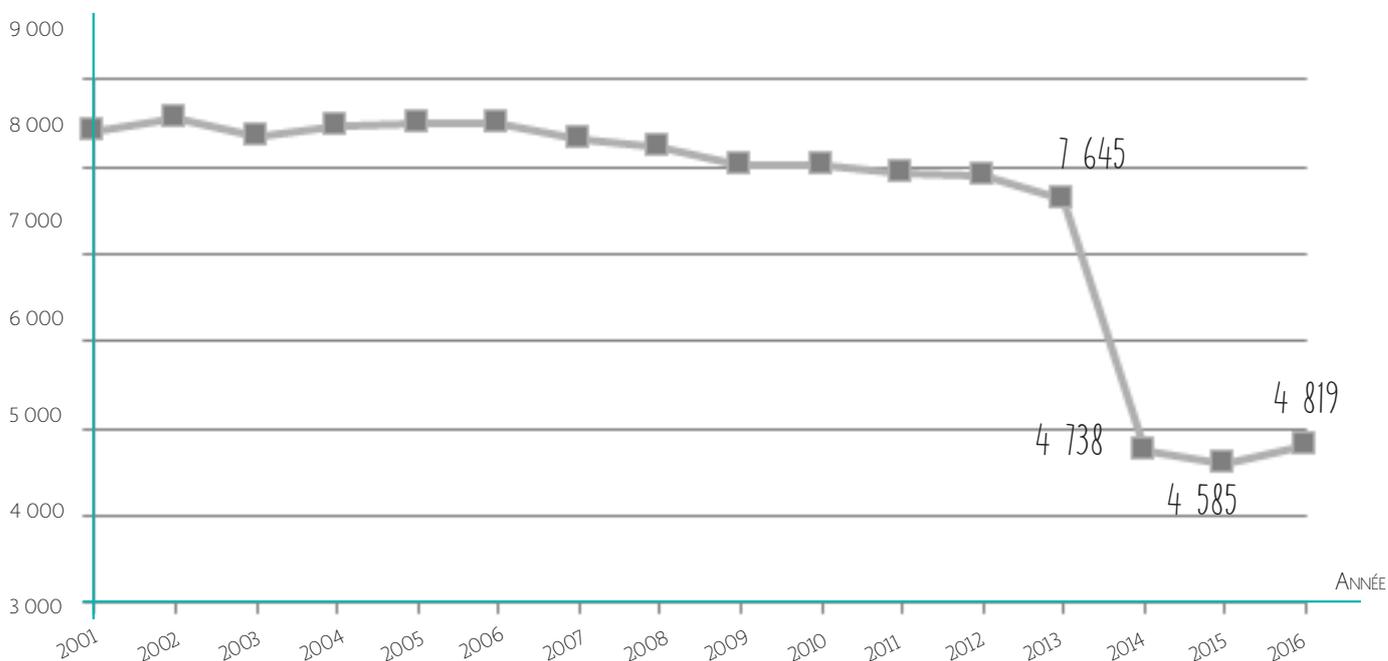
Il existe deux modes de collecte des ordures ménagères :

- Points d'Apport Volontaire (PAV), avec badge,
- bacs individuels si habitation à plus de 200 mètres des conteneurs collectifs (120 et 240 litres).

La population dispose de 106 conteneurs enterrés et semi-enterrés, implantés sur les quatorze communes du territoire.

- TONNAGE -

TONNAGE



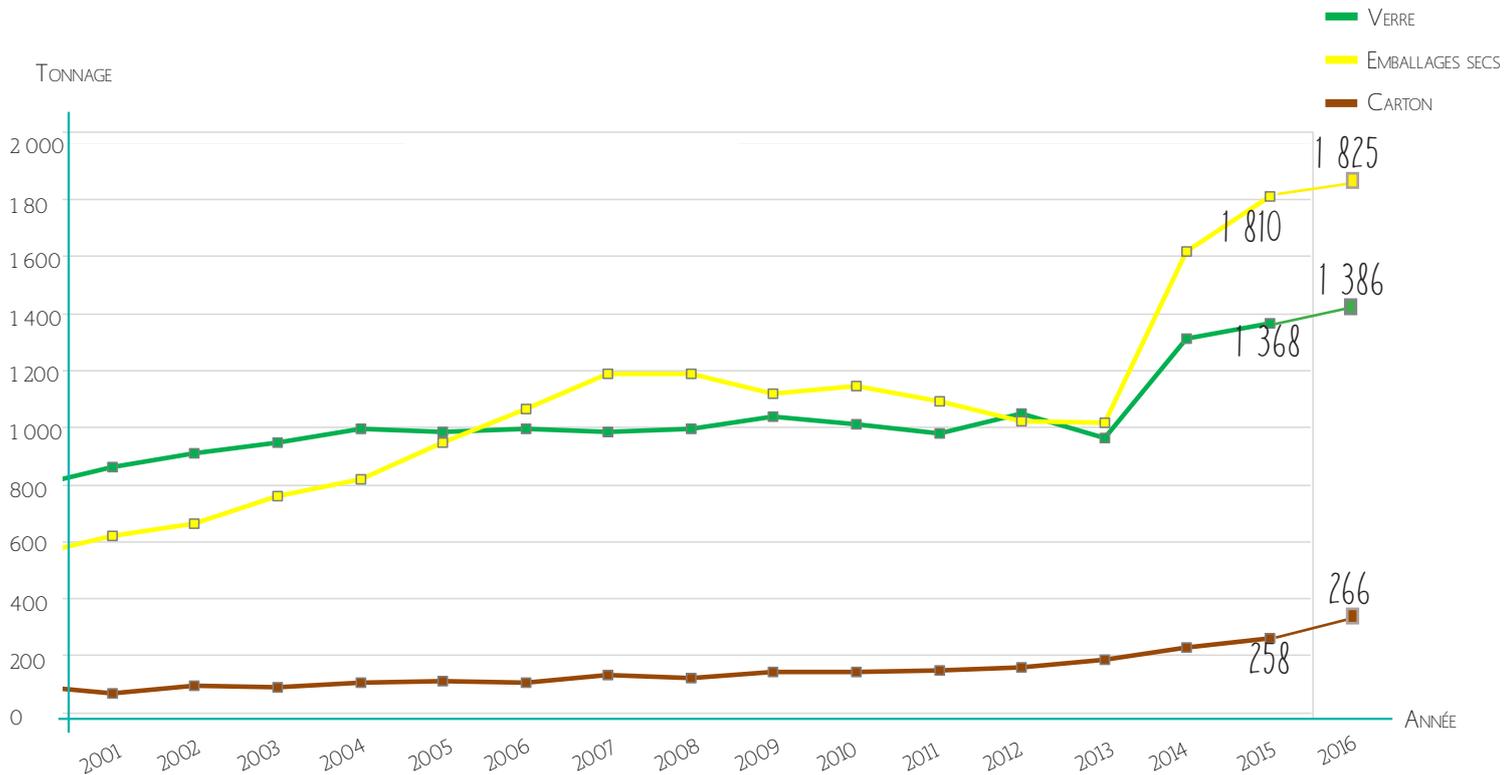
En 2013, 7 644,86 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées. Le tonnage collecté a quasiment été divisé par deux depuis la mise en place du nouveau système de collecte.

◆ COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES

- MODES DE COLLECTE -

La collecte se fait à des PAV. Les colonnes sont en accès libre, contrairement aux conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères.

- TONNAGE -



Alors que le tonnage d'ordures ménagères diminue, celui des emballages augmente, signe que les habitudes de tri se mettent en place progressivement.

Pour rappel, en 2013, ont été collectées :

- 965 tonnes de verre,
- 1 019 tonnes d'emballages secs,
- 184 tonnes de carton.

SOIT, PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2016, UNE AUGMENTATION DE :

- 420,74 TONNES POUR LE VERRE,
- 806,42 TONNES POUR LES EMBALLAGES SECS,
- 84,58 TONNES POUR LE CARTON.



◆ DÉCHÈTERIE

La déchèterie située dans la zone industrielle de Gouerven à Lesneven est gérée par la communauté de communes. Deux agents y sont affectés.

- QUANTITÉS COLLECTÉES -

CATÉGORIES		2016	2015	2014
BATTERIES (TONNE)		10	8	7
BOIS (TONNE)		1 269	1 173	1 143
DÉCHETS BANALS (TONNE)		1 560	1 499	1 566
GRAVATS (TONNE)		1 366	1 333	1 387
HUILES (LITRE)		11 400	10 800	11 900
HUILE ALIMENTAIRE		1 260	1 475	/
PLATINAGE (TONNE)		392	327	322
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (TONNE)	RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)	30	36	37
	HORS REP	11	9	
PILES USAGÉES (TONNE)		3	3	3
TUBES ET AMPOULES USAGÉS (TONNE)		1	1	1
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES - DEEE (TONNE)		284	239	219

◆ DÉCHETS VERTS

La CLCL met à disposition trois plates-formes pour déchets verts situées à :

- Guissény (Kergoniou),
- Lesneven (zone de Gouerven),
- Plounéour-Trez (Lanveur).

- TONNAGES -

PLATES-FORMES	2016	2015	2014
GUISSÉNY	3 428	3 448	3 609
LESNEVEN	4 426	5 301	5 385
PLOUNÉOUR-TREZ	3 628	3 977	5 188
TOTAL	11 482	12 725	14 182

◆ COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La communauté met à disposition de la population, contre une participation financière, des composteurs individuels :

- 320 litres : 10 €,
- 800 litres : 20 €.

Fin 2016, 4 475 FOYERS DISPOSENT D'UN COMPOSTEUR contre 4 294 en 2015.

→ Augmentation de 181 composteurs.

◆ LES PROFESSIONNELS

La communauté de communes propose deux types de services pour la collecte des déchets des professionnels du territoire :

< LE SERVICE GLOBAL

Il comprend la mise à disposition d'un ou plusieurs conteneur(s) ou bac(s) individuel(s) et d'un ou plusieurs badge(s). Les professionnels ont accès à la collecte des déchets ménagers (en porte à porte ou en apport volontaire) mais également à la déchèterie et aux aires de déchets verts.

< LE SERVICE RÉDUIT

Les professionnels ont uniquement accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts. Ils confient la collecte de leurs déchets assimilés ménagers à des professionnels.

◆ LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : UNE PRIORITÉ DURABLE POUR LE TERRITOIRE

- LEVIER DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : LA REDEVANCE INCITATIVE -

Depuis 2014 la population utilise les nouveaux équipements mais les nombreux ajustements techniques ont entraîné un retard dans la mise en place de la facturation incitative.

3 OBJECTIFS :

D'ÉQUITÉ

Les usagers sont facturés en fonction de leur production de déchets. Cela permet de récompenser les efforts de tri.

FINANCIER

Une diminution du tonnage des ordures ménagères et une augmentation du tonnage des déchets recyclables permettent une maîtrise des coûts de traitement, de transport et des taxes.

ENVIRONNEMENTAL

La réduction des déchets à la source et l'augmentation du recyclage favorisent la préservation des ressources naturelles.

L'accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts devra se faire au moyen du badge servant à l'ouverture des colonnes à ordures ménagères.

- CRÉATION DU POSTE D'AMBASSADEUR DE TRI -

Depuis le 1^{er} septembre 2016 une ambassadrice du tri renforce l'équipe du SPED. Ses fonctions consistent essentiellement au développement d'actions autour du tri sélectif et de la réduction des déchets.

- ANIMATIONS SCOLAIRES ET SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD) -

Durant l'année 2016, deux animateurs différents sont intervenus dans les écoles afin de sensibiliser les élèves au tri et à la réduction des déchets.

Lors de la SERD, en novembre 2016, l'objectif était de sensibiliser les habitants à la nécessité de réduire la quantité de déchets générés et à l'importance de la qualité du geste de tri.

Les actions proposées ont été axées autour de :

< LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Atelier maison nette !

< LE COMPOSTAGE

- Projection du film «Illustration compostage» d'Elise Auffray
- Permanence exceptionnelle autour des composteurs

< LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Opération «Lutter contre le gâchis, c'est mon défi !»
- Rest'Ô locaux !
- Quand les autres jettent, moi j'ai la recette !

< LE RÉEMPLOI

- Vide-tiroirs
- Recyclerie mobile

◆ INDICATEURS FINANCIERS

Le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers est assuré par :

- La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères - REOM,
- Les subventions diverses,
- La vente de produits recyclables.

- TARIFS REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES - REOM -

Les tarifs concernant le camping ont évolué depuis 2015.

CATÉGORIES	2016	2015
PARTICULIER - PERSONNE SEULE	116 €	116 €
PARTICULIER - FOYER 2 PERSONNES ET PLUS	156 €	156 €
RÉSIDENCE SECONDAIRE	146 €	146 €
PAR PROFESSIONNEL OU ÉTABLISSEMENT SANS CONTENEUR	149 €	149 €
PAR CONTENEUR DÉDIÉ À UN PROFESSIONNEL	450 €	450 €
PAR CONTENEUR DÉDIÉ À UN CAMPING AMÉNAGÉ	291 €	291 €
CAMPING SUR TERRAIN PRIVÉ - CARAVANE	45 €	64 €
CAMPING SUR TERRAIN PRIVÉ - FORFAIT MOBIL-HOME	90 €	146 €
RASSEMBLEMENT TEMPORAIRE - PAR TRANCHE DE 10 INSTALLATIONS	35 €	35 €
FRAIS D'OUVERTURE DE COMPTE (REMBOURSABLES À LA RESTITUTION DES ÉQUIPEMENTS)	30 €	/

- MODE DE RÈGLEMENT DE LA REOM -

Pour les résidences principales, il existe deux catégories de facturation : les personnes seules et Les foyers de deux personnes et plus.

Pour les résidences secondaires, les professionnels et les campings aménagés, la facturation est annuelle. La facturation des campings sur terrains privés se fait selon les résultats des contrôles effectués durant les mois de Juillet et Août.

En 2016, la REOM a rapporté 2 137 770 € contre 2 159 867 € en 2015.

- TRAITEMENT ET TRANSPORT -

CATÉGORIES	DÉPENSES			RECETTES		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
STATION DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES	542 417 €	522 104 €	537 416 €			/
DÉCHÈTERIE	298 885 €	290 844 €	321 386 €	67 787 €	76 715 €	66 513 €
PLATES-FORMES DÉCHETS VERTS (BROYAGE)	138 333 €	156 426 €	175 856 €			/
TRI SÉLECTIF	322 679 €	319 220 €	287 854 €	663 400 €	737 865 €	420 574 €

Le SPANC permet le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif. Depuis 2015, il s'est vu confier une nouvelle mission : la réhabilitation.

↳ Une subvention est proposée aux usagers éligibles aux critères de l'agence de l'eau pour remettre aux normes leur installation d'assainissement individuel.

◆ MISSIONS

- INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES -

< LE CONTRÔLE DE CONCEPTION

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

< LE CONTRÔLE DE RÉALISATION OU DE BONNE EXÉCUTION

Ce contrôle est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC.

- INSTALLATIONS EXISTANTES -

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, etc.

- CONSEIL À L'USAGER -

Le SPANC fournit des renseignements aux usagers et participe à la sensibilisation sur l'importance de l'entretien du dispositif d'assainissement.

- PROGRAMME DE RÉHABILITATION -

La compétence facultative de "réhabilitation" a pour objectif de proposer aux usagers répondant aux critères d'éligibilité définis par l'agence de l'eau, une subvention pour la remise aux normes de leur installation d'assainissement individuel. Le SPANC a par conséquent pour mission d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches et d'assurer la transmission des pièces nécessaires à l'agence.

< CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Dispositif actuel présentant un rejet d'eaux usées dans le milieu naturel.
- Propriétaire de l'habitation avant le 1^{er} janvier 2011.

< TAUX DE SUBVENTION

60 % du montant des travaux plafonné à 8 500 € TTC (l'aide maximale est de 5 100 €).

◆ REDEVANCE



- Redevance pour diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes → 80 €.
- Redevance pour contrôle de conception → 50 €.
- Redevance pour contrôle de réalisation → 30 €.
- Redevance pour inaccessibilité de l'installation → 80 €.
- Redevance pour visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous → 160 €.

→ 999 VISITES ont été effectuées en 2016. Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif était de 46,3 % pour la totalité du parc.

108 AVIS DE CONCEPTION ont été donnés pour des projets d'assainissement.

Dans le cadre du programme de réhabilitation, 40 dossiers ont été transmis à l'agence de l'eau et 21 ont été finalisés.



En 2013, a été mise en place la charte de territoire 2013-2015 sur les bassins versants du Quillimadec-Alanan portée par le Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon (SMBL). La CLCL était le maître d'ouvrage de certaines actions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE du Bas-Léon (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), les élus locaux ont acté le principe d'une réorganisation des maîtrises d'ouvrage locales.

Le SMBL assurera désormais la maîtrise d'ouvrage des volets transversaux, ainsi que des actions faisant l'objet d'une mutualisation à l'échelle du périmètre du SAGE. Les communautés de communes auront la charge de conduire les volets opérationnels historiques.

La Communauté Lesneven Côte des Légendes a donc repris le portage du programme d'action 2016, basé sur la poursuite de certaines actions de la charte de territoire 2013-2015 et la réflexion sur la pertinence et le contenu d'un nouveau programme d'action, en lien avec la réflexion régionale et nationale sur la mise en place d'un nouveau plan algues vertes 2017-2021.

◆ BREIZH BOCAGE

- Agrandissement du territoire : ajout du territoire de la CLCL se trouvant en dehors du bassin versant du Quillimadec-Alanan
- Etat des lieux du bocage sur le territoire ajouté (5300 ha)
- Rédaction d'un programme d'actions quinquennal 2016-2020
- Travaux : 13,6 km de talus et haies créés

◆ ACTIONS DE LA CLCL

< LE RAMASSAGE DES ALGUES VERTES

- 6 515 m³ avec 3 990 m³ épandus par la CLCL et 2 525 m³ repris par Agrival (entreprise de Plouénan utilisant les algues pour une valorisation dans l'alimentation animale ou l'horticulture).

< FONCIER

- Première réunion de la commission foncière.

↳ Cette commission a 2 missions sur le territoire des bassins versants du Quillimadec-Alanan :

- . favoriser les échanges amiables de terres,
- . solliciter l'outil de réserve foncière dans les cas où cela semble opportun pour faciliter les échanges amiables de terre.

< ACTIONS DE VULGARISATION

- Suivi d'expériences de terrain sur le semis de couvert végétal

< COMMUNICATION

- sur les mesures agri-environnementales
- 3 lettres d'information agricoles

< MESURES D'AZOTE PRÉSENT DANS LE SOL ET DANS LE LISIER

- conseil individuel avec 25 agriculteurs

< RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE CHARTE DE TERRITOIRE 2017-2021



◆ ACTIONS DU SML

< BILAN DE LA CHARTE DE TERRITOIRE 2013-2015

- Recueil des évolutions de pratiques chez 104 agriculteurs en contrats d'objectif

< MUTUALISATION DE CERTAINES ACTIONS À L'ÉCHELLE DE 3 COMMUNAUTÉS (CLCL, CCPA, CCPI)

- Actions de vulgarisation agricole (formation au désherbage mécanique)
- Suivi agronomique sur les captages d'eau
- Accompagnement des communes et du grand public sur la réduction de l'usage des phytosanitaires
- Piégeage des ragondins/rats musqués
- Enlèvement/aménagement d'obstacles à la remontée des poissons
- Diagnostic agricole et morphologie de la rivière sur La Flèche



GESTION DURABLE DU TRAIT DE CÔTE

En juin 2016, la communauté de communes et les communes littorales ont été retenues par un appel à manifestation régional « approche prospective pour une gestion intégrée du trait de côte en Bretagne ».

Deux autres territoires bretons ont aussi été retenus (Côte de Penthièvre et Golfe du Morbihan).

◆ OBJET DE L'ÉTUDE

- Faire émerger une vision partagée des enjeux liés au trait de côte sur le territoire
- Co-construire des pistes d'actions pour l'élaboration de stratégies à moyen et long termes
- Participer à l'élaboration de méthodologies de co-construction de gestion locale du trait de côte pouvant être ensuite utilisées sur les autres territoires bretons.

◆ LA DÉMARCHE

Se voulant collective, la démarche s'appuie sur les acteurs du territoire, professionnels, associations, habitants, élus, experts et les services de l'Etat qui participent à trois ateliers.

→ Le cabinet d'études Idea Recherche est mandaté par l'Etat.

CALENDRIER : lancement en juillet 2016, pour aboutir en juin 2017.

◆ 3 PHASES

1. Partage du diagnostic par des entretiens individuels puis un premier atelier le 18 octobre 2016 à Guisseny qui a réuni 50 participants.

2. Projection dans l'avenir : second atelier à Plounéour-Trez le 6 décembre 2016. La participation y a été aussi nombreuse qu'au 1^{er} atelier. Les participants ont travaillé sur 3 scénarios : se protéger, laisser faire et se replier.

3. Co-construction des éléments de stratégie à court, moyen et long termes : 3^{ème} atelier à Kerlouan le 23 janvier 2017.

Cette démarche aboutira à un livret d'alerte et des fiches repères pour capitaliser la méthode expérimentée et la diffuser dans les autres territoires bretons.

Depuis 2015, la communauté de communes est partenaire de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) pour la destruction des nids de frelons asiatiques qui constituent un danger sanitaire pour les abeilles.

◆ PROGRESSION DES FRELONS ASIATIQUES

	2016	2015	2014
DÉPARTEMENT 29*	6 745	2 139	315
CLCL	197	29	3

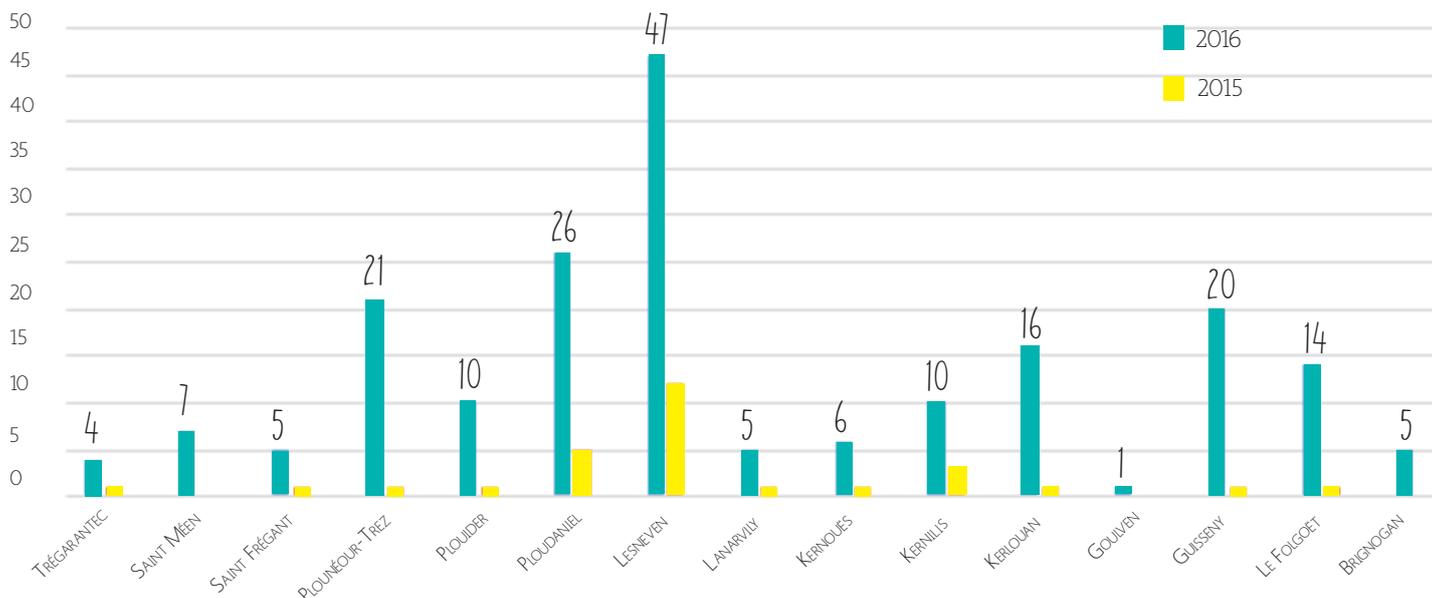
*Sur 74 % des communes du département il existe un dispositif d'aide aux interventions de destruction des nids.

◆ DONNÉES

En 2016, la campagne de destruction s'est déroulée de mai à novembre en s'intensifiant d'août à novembre. Sur les 197 nids signalés, 186 ont été pris en charge par la communauté de communes pour un montant de 18 691,80 € soit un coût moyen par nid de 100,49€.

En 2015, la participation de la CLCL s'élevait à 4 640 € pour 29 nids.

Evolution du nombre de nids par communes de la CLCL entre 2015 et 2016 :



◆ ORGANISATION DE LA DESTRUCTION

Les nids sont signalés auprès des mairies qui ont désigné des référents communaux. S'il s'agit de frelons asiatiques, les dits référents sollicitent une entreprise agréée par la FDGDON qui procède à la destruction. Cette prestation est payée ensuite par la FDGDON avec une participation financière de la CLCL. La FDGDON a mis en place un partenariat avec les apiculteurs en leur mettant à disposition des pièges destinés à capturer les reines fondatrices lorsqu'elles construisent les nids primaires au printemps.

Les Tréteaux Chantants sont une tradition en pays de Brest puisque presque toutes les communautés de communes du territoire y participent : villes de Brest Métropole, communautés de communes du Pays des Abers, le Pays de l'Aulne-Maritime, le Pays d'Iroise, le Pays de Lesneven Côte des Légendes et La Presqu'île de Crozon.

- PUBLIC -

	PARTICIPANTS	PUBLIC		
		2015	2014	2016
1 ^{RE} SÉLECTION - PLOUDANIEL - SALLE BROCÉLIANDE - 15/09	12	230	250	260
2 ^{NDE} SÉLECTION - KERNILIS - SALLE POLYVALENTE - 21/09	12	250	327	250
FINALE - LESNEVEN - KERJÉZÉQUEL - 27/09	12 (+ vainqueur an passé)	550	650	547
TOTAL	24	1030	1227	1057

- ANIMATION -

Yvon Etienne anime les sélections locales accompagné par le duo Medley.

En 2016, c'est le groupe Juanito Fuentes Nuñez qui a assuré la seconde partie lors de la finale à Kerjézéquel. Des fleurs, un panier garni et 2 places pour la finale à Brest sont offerts aux candidats. En outre, à chaque étape, 3 spectateurs tirés au sort reçoivent 2 places pour cette finale.

EN 2016, LE GAGNANT LOCAL A ÉGALEMENT REMPORTÉ LE CONCOURS. JEAN-JACQUES MARREC, FLOGOËTIEN, A SÉDUIT LE JURY AVEC "L'ACCORDÉONISTE" D'ÉDITH PIAF.



Jean-Jacques Marrec, vainqueur local et du concours 2016

→ MONTANT DE L'OPÉRATION : 13 664 €
En 2015 : 12 086 €



Un public en nombre !

LE CENTRE SOCIOCULTUREL



Le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) est une association qui porte un projet participatif, solidaire et citoyen, d'animation globale pour développer le mieux vivre sur notre communauté de communes. Le bâtiment, situé rue des Déportés à Lesneven, est mis à disposition de la structure par la communauté de communes. Cette dernière, dans le cadre de sa politique jeunesse, soutient activement le CSI dans ses projets.

◆ ACTIVITÉS

- L'accueil de loisirs.
- Le Relais Parents Enfants Assistantes Maternelles (REPAM).
- L'action collective familles.
- L'accompagnement scolaire.
- Les activités socioculturelles.
- L'accueil de permanences.
- L'accompagnement de projets d'habitants (Groupe Senior, Vieillesse, Participation).

→ 1 374 ADHÉRENTS EN 2014-2015
 → 1 463 ADHÉRENTS EN 2015-2016
 → 1 362 ADHÉRENTS EN 2016-2017

La mise en place d'ateliers de croisement entre ces différents secteurs d'activités contribue à la réalisation du projet social du centre. Ainsi, les actions transversales se sont renforcées avec par exemple :

- Actions d'animation entre l'accueil de loisirs et le secteur familles : temps de rencontre pour échanger entre parents en fin de journée du centre de loisirs.
- Entre l'accueil de loisirs et le REPAM : pour permettre aux enfants de découvrir avec leurs parents l'accueil de loisirs
- Accompagnement des jeunes (café parents d'ado); projet d'jeunes avec la CAF et la CLCL; junior associations

◆ ACTIONS DE COORDINATION ET D'ANIMATION

Les actions de coordination et d'animation (semaine de la petite-enfance, semaine des solidarités, participation semaine bleue) se sont renouvelées en 2016.

◆ BÂTIMENT

Le bâtiment communautaire qui accueille le centre s'est complètement vidé en octobre 2016 pour une mise en conformité et une rénovation des sols au plafond. Ces travaux d'investissement sont portés par la CLCL et se réaliseront en 2017.

- Le centre socioculturel s'est délocalisé à l'espace Kermaria.
- Les activités se déploient dans les communes de la CLCL.
- Le CLSH 3-6 ans s'est installé définitivement dans l'Atelier, locaux communaux lesneviens mutualisés avec l'école Diwan.

EN 2016, LE BUDGET GLOBAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL S'EST ÉLEVÉ À 822 160 €. 237 326 € ONT ÉTÉ VERSÉS PAR LA COMMUNAUTÉ, SOIT 50 % DES SUBVENTIONS TOTALES (216 891 € EN 2015).

LA CLCL A ÉGALEMENT INVESTI 1 100 000 € EN 2016 POUR LA RÉHABILITATION DU SITE.



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Le pôle métropolitain du pays de Brest qui couvre le territoire des 6 communautés de communes et Brest Métropole, soit 89 communes, regroupe plus de 400 000 HABITANTS.

◆ CONTRACTUALISATION RÉGION - PAYS DE BREST

Intervenant dans les actions d'intérêt métropolitain, le pôle est l'interlocuteur pour la contractualisation avec les pouvoirs publics comme la Région.

L'enveloppe au titre des crédits régionaux du contrat de partenariat Europe - Région Bretagne - Pays de Brest 2014-2016 est de : 12 844 675 €

L'enveloppe de l'ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER Pays de Brest 2014-2020 est de 1 472 364 €.

En 2016, le CUP (COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION) du Pays de Brest s'est réuni à 5 reprises :

- 39 dossiers sollicitant les crédits régionaux ont reçu un avis favorable
- 9 projets sollicitant l'ITI FEDER ont reçu un avis favorable

→ EN 2016, LA CLCL A VERSÉ 66 937 € DE SUBVENTION AU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

3 PROJETS DE LA CLCL AU TITRE DES CRÉDITS RÉGIONAUX ONT ÉTÉ VALIDÉS EN CUP DE 2016 :

< AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE L'AGGLOMÉRATION (RD 788 - ROUTE DE BREST) - LE FOLGOËT

- Fiche action 3.4 «Accompagner et soutenir les projets d'aménagements urbains durables» - CUP 22/03/16.
- Montant de la subvention : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 650 000 €, soit un montant prévisionnel de 100 000 € (plafonné à 100 000 €).

< AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE JEAN MONNET - PLOUDANIEL

- Axe «services collectifs essentiels» - CUP 06/07/16.
- Montant de la subvention : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 478 722 €, soit un montant prévisionnel de 47 872 €.

< CRÉATION D'UN RESTAURANT - GUISSÉNY

Axe «services collectifs essentiels» - CUP 29/11/16.

Montant de la subvention : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 400 787 €, soit un montant prévisionnel de 80 157 € (plafonné 100 00 €).

◆ AUTRES COMPÉTENCES

- LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) - LE SCoT SERA APPROUVE EN 2018

Le SCoT qui couvre l'ensemble du Pays de Brest a été approuvé en 2011. Sa révision a été lancée en décembre 2014. La CLCL y est associée notamment à travers la participation de Madame Abiven, vice-présidente en charge de l'aménagement et de l'espace, au comité de pilotage.

En 2016, le PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES, LE PADD, a été établi. Avant un débat en comité syndical du Pays en novembre 2016, il a été présenté aux élus de chaque communauté de communes, au comité de développement, ainsi qu'à la population lors de réunions publiques en septembre 2016. Le PADD affiche comme première orientation le développement économique. Priorité qui va de pair avec la qualité du cadre de vie.

En parallèle, la rédaction du DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS, LE DOO, est en cours et se poursuit en 2017.

Créée en 1998, la Maison de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle et Sociale a pour objectifs :

- Identifier et anticiper les besoins en matière d'emploi et de formation
- Rapprocher l'offre de la demande
- Travailler avec les entreprises du territoire
- Conforter et développer les réseaux

La Maison de l'Emploi accompagne dans les démarches et propose de multiples actions aux demandeurs d'emploi, salariés, lycéens, étudiants et entreprises.

◆ CRÉATION D'ENTREPRISES

En 2016, 1 146 entreprises se sont créées. Volume en baisse par rapport à 2015. Cette baisse est marquée dans les secteurs des services à la personne et le commerce de détail. Maintien des activités de commerce, réparation automobile, la construction et les services aux entreprises.

◆ TAUX DE CHÔMAGE

Au 4^e trimestre 2016 il atteint 8,9 % (Bretagne 8,6 % et France 9,7 %). En baisse, il revient au niveau de 2012 et 2013.

◆ ACTIONS

En sus des accueils individuels et personnalisés, la Maison de l'Emploi mène tout au long de l'année :

< DIVERS ATELIERS

- 10 ateliers sur l'entretien d'embauche → 25 participants
- 6 ateliers numériques à la médiathèque de Plouider → 21 participants
↳ Action nouvelle depuis septembre 2016, pour une appropriation et un usage des outils numériques.
- 4 ateliers Dynamiser l'emploi et échanger sur vos projets.
↳ Atelier mis en place en septembre 2016, en direction des personnes qui ne connaissent pas l'environnement économique du territoire et qui souhaitent des informations sur les métiers porteurs
- 2 ateliers compte personnel et formation → 14 participants
- 4 ateliers menés avec le PJJ
↳ dont 2 relatifs au CV et lettre de motivation et deux autres portants sur la préparation aux oraux.

< AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Au lycée St François Notre Dame pour une information sur les oraux, les entretiens d'embauche.
- Au Cleusmeur pour travailler les techniques de recherche d'emploi.

< MODULE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

- organisé par le CIDFF
→ 12 participantes

< LE FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS

- 11^e édition
- 600 visiteurs
- une trentaine d'employeurs
- 950 emplois
- 6 secteurs d'activités.

< LE SALON DES MÉTIERS DU SOIN ET DES SERVICES

- 2^e édition

< MARCHÉ DU TRAVAIL (AU 31 DÉCEMBRE 2016) :

A l'échelle du Pays de Brest, cette année est marquée par **UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI. IL PASSE À 19 484 CONTRE 20 516 AU 31 DÉCEMBRE 2015**, soit une baisse de 5,03 %.

2 093 demandeurs d'emploi sont inscrits au pôle Emploi, avec une majorité de femmes au nombre de 1 174 (56,1 %) et 919 hommes.

45,9 % sont des chômeurs de longue durée dont de nombreux seniors.

La Maison de l'Emploi rassemble en lieu unique des partenaires :

- LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) -

L'action du PLIE sur les territoires des 2 communautés de communes de Lesneven et Landerneau, qui propose un accompagnement renforcé des publics, 967 entreprises prospectées, 138 offres négociées, 62 recrutements dans 38 entreprises différentes, 48 ateliers emploi.

- LA MISSION LOCALE -

La Mission locale qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans a accompagné 309 jeunes domiciliés sur le territoire de la CLCL. 175 jeunes ont bénéficié au moins d'un contrat de travail dont 23 en CDI et 25 en emploi d'avenir.

- L'ASSOCIATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI (AGDE) -

L'AGDE met à disposition des demandeurs d'emploi chez les particuliers, associations, collectivités et entreprises. 16 % quittent l'association pour un CDI ou CDD de 6 mois. 24 % vont vers un CDD de moins de 6 mois ou contrats aidés. 55 % quittent en restant au chômage ou orientés vers le PLIE. L'AGDE mène aussi un chantier d'insertion sur un support de travail agroalimentaire, pour accompagner et former des personnes pour faciliter leur retour à l'emploi. 52 salariés ont été accueillis en 2016.

BUDGET ALLOUÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À LA MAISON DE L'EMPLOI ET AU PLIE :

→ EN 2016 : 142 800 + 11 700 = 154 500 €

→ EN 2015 : 137 000 + 11 700 = 148 700 €

→ EN 2014 : 137 023 + 18 067 = 155 090 €



COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75 - 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 - contact@clcl.bzh - www.clcl.bzh
 Communauté Lesneven - Côte des Légendes

